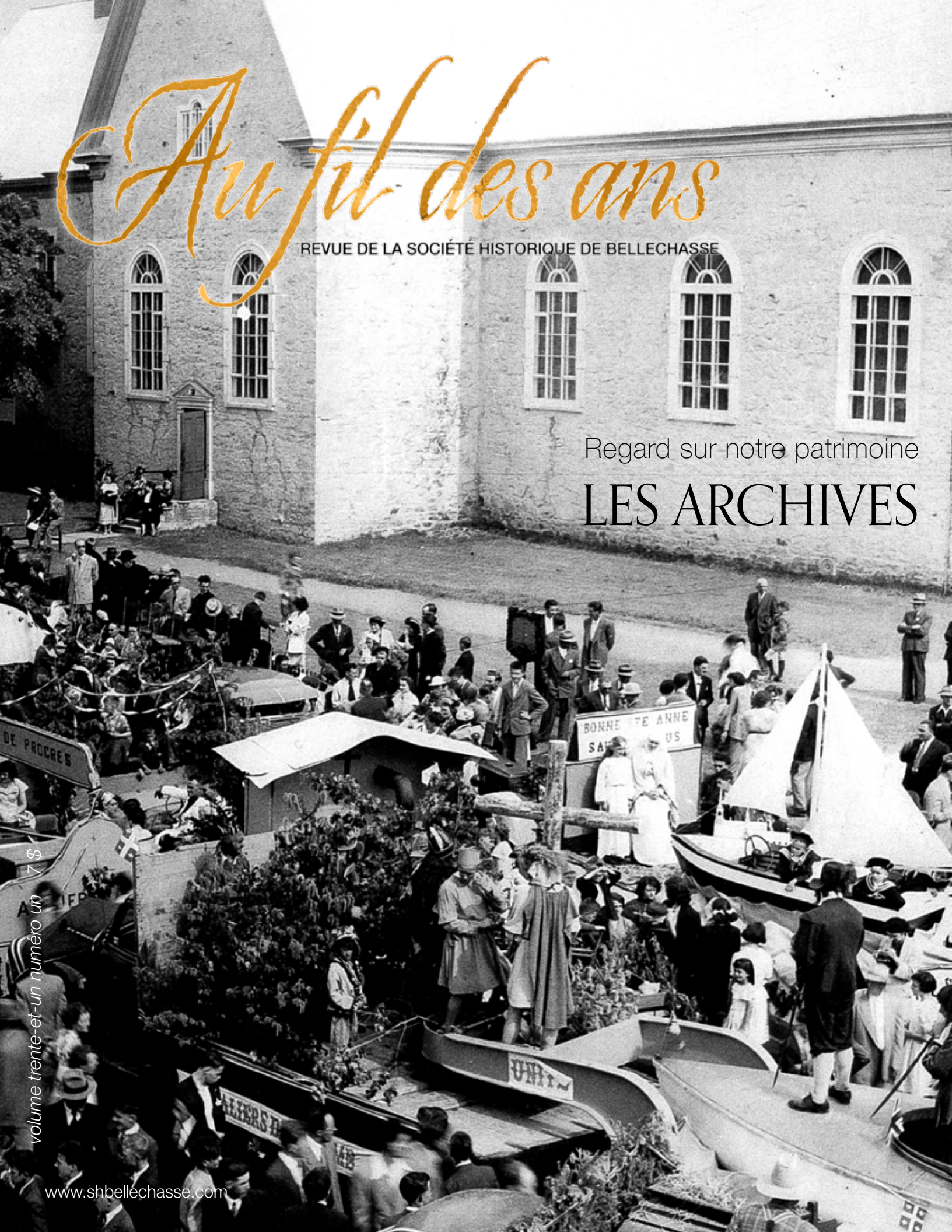


Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Regard sur notre patrimoine

LES ARCHIVES



volume trente-et-un numéro un 7 \$

Conseil d'administration

PRÉSIDENT michel tardif
418.882.8160 micheltartif@rocketmail.com

VICE-PRÉSIDENT pierre prévost
418.882.3528 pierre.prevost@globetrotter.net

SECRÉTAIRE lucie fillion
418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

TRÉSORIER andré bouchard
418.243.2396 abbenee96@gmail.com

ADMINISTRATRICE sylvianne breton
418.271.0866 sylvianne7@hotmail.com

ADMINISTRATEUR pierre lefebvre
418.903.1899 pilefebvre@videotron.ca

ADMINISTRATRICE denise pouliot
418.243.2626 pouden@videotron.ca

ADMINISTRATRICE clara tremblay-frenette
418.290.2455 frenette_10@hotmail.com

ADMINISTRATEUR éric légaré-roussin
581.888.6216 eric.legare-roussin.1@ulaval.ca

Territoire

MRC DE BELLECHASSE

Équipe éditoriale

RÉDACTRICE EN CHEF marie-josée deschênes

ÉQUIPE ÉDITORIALE ginette bélanger, lucie fillion, michel tardif, marie-josée deschênes, pierre prévost, rené minot

RÉVISEUR rené minot

COMPOSITION nicolas godbout

Illustrations

Défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Claire en 1951. (Fonds Mario G. Fournier, C007,S14). Toutes les images placées en quatrième de couverture sont issues d'Archives-Bellechasse.

Informations

COTISATION ANNUELLE 30 \$

ADRESSE POSTALE 8, avenue Commerciale, Saint-Charles (Québec) G0R 2T0

COURRIEL shb@shbellechasse.com

DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019 ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont de la responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Au fil des ans est publiée quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

L'une des fonctions des archives est évidemment de remémorer ou d'évoquer le passé. Elles incarnent des significations que l'on attache à des personnes, des temps, des lieux, des événements. Malheureusement, dans notre société, un projet n'est pas considéré comme viable s'il ne permet pas d'engranger des profits. C'est le cas des archives historiques qui sont, bien trop souvent, considérées comme des « documents morts ». Ainsi, pour rappeler à la société l'importance des traces du passé, les historiens, les archivistes, les artistes ou tout simplement les passionnés d'histoire doivent faire preuve d'imagination afin de mettre en valeur les documents historiques. C'est la mission que s'est donnée la Société historique de Bellechasse, avec son ambitieux projet Archives-Bellechasse : trouver et diffuser les archives qui permettent d'écrire le passé de sa région.

Éric Légaré-Roussin

Mot de la rédactrice	3
Mot du président	4
Nouvelles du milieu	6
Dossier Sur les traces du passé	7
1. Archives-Bellechasse	8
2. Les archives paroissiale à préserver	15
3. Conversation, diffusion et mise en valeur	18
4. Le fonds de la maison Turgeon	23
5. Ces trésors mésestimés	28
6. Le devis de l'église Saint-Cajetan d'Armagh	34
7. Et si le cœur d'Armagh avait été différent	39
Chronique Excursion dans La Jacques-Cartier	43
Chronique L'APMAQ en Outaouais	47
Chronique Atelier à Saint-Camille	49

MOT DE LA RÉDACTRICE



C'est avec une très grande fierté que nous vous présentons ce numéro portant sur les remarquables oubliées que sont les archives. À l'instar des coulisses qui rendent possible la tenue d'un spectacle, derrière la connaissance de l'histoire, il y a les archives. C'est grâce à Pierre Lefebvre, un visionnaire dévoué et passionné que le projet Archives-Bellechasse est né au sein de la Société historique de Bellechasse. Il présente sa démarche et les objectifs qu'il poursuit dans la réalisation de ce dossier majeur de la SHB. Suit le témoignage de Clara Tremblay-Frenette, une jeune archiviste, qui s'y est investie et qui a créé un blogue que je vous invite à consulter. Tandis que cette dernière démontre l'importance de préserver et de diffuser les archives, Éric Légaré-Roussin raconte sa découverte d'un fonds d'archives plus que surprenant qu'il a trouvé dans le grenier de la maison Turgeon de Beaumont. Ce jeune

professionnel illustre par un exemple inusité l'importance, la fragilité et l'utilité des archives.

En tant qu'architecte du patrimoine, j'ai saisi l'occasion de faire témoigner Alain Rainville avec qui je travaille sur l'église de la Nativité de Notre-Dame de Beauport depuis 2010. Cet archiviste historien d'expérience dévoile l'histoire des archives de l'une des paroisses fondatrices de la Nouvelle-France. Elle a été colonisée par les premiers immigrants percherons ancêtres des Bouchard, Dion, Lefebvre, Prévost, Pouliot, Roussin, Tremblay, Turgeon, pour ne nommer que ceux-là, et dont les enfants ont peuplé la rive sud de Québec. En tant que chargée du projet de réalisation d'un documentaire virtuel racontant l'évolution architecturale des cinq églises qui se sont succédé dans cette paroisse, j'applaudis le travail gigantesque de recherche, d'analyse et de synthèse que M. Rainville a fait pour interpréter les actes notariés, minutes de fabrique, correspondances, cartes, plans, photographies anciennes, et j'en passe, afin de reconstituer l'évolution architecturale de ces lieux de culte. Pierre Prévost illustre la richesse des informations se trouvant dans les documents d'archives en analysant le devis de l'architecte Pierre Lévesque pour la construction de l'église d'Armagh. Je vous invite à lire attentivement les prescriptions, informations et avertissements que cet architecte de renom inscrivait dans ses devis! L'auteur poursuit avec la présentation de ce qu'aurait pu être l'église d'Armagh si les plans de l'architecte Charles Dumais avaient été retenus.

Les trois chroniques relatent des activités tenues à l'automne 2018. Le vice-président résume l'excursion vers La Jacques-Cartier. Encore une fois, les informations qu'il a transmises tout au long de la journée illustrent à quel point les archives et les documents historiques permettent de connaître le développement d'un territoire. Suit le résumé de Ginette Bélanger de l'événement organisé par les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) à Montebello auquel elle a participé. Enfin, Marie-Ève Lavoie résume les deux journées de réseautage tenues à l'église de Saint-Camille afin d'outiller les citoyens qui s'investissent dans la préservation de leur église. Ça vous rappelle quelque chose?

Marie-Josée Deschênes

MOT DU PRÉSIDENT



FAIRE LE CHOIX DE LA « PAS-PIRITE » ?

Eh bien, oui, pendant que certaines communautés québécoises ayant des ancêtres originaires de l'extérieur de la France travaillent ardemment au développement de leur communauté autour d'une organisation sociale forte et structurée, se construisant temples, synagogues ou tout autre lieu de culte, la communauté québécoise de souche française semble avoir choisi de gérer la décroissance, laissant de côté les valeurs et les efforts de celles et ceux qui ont construit ce que nous sommes aujourd'hui.

Faire le choix de la pas-pirite, c'est choisir ce qui est « pas pire », comme si nous n'avions plus d'ambition, comme si nous manquions d'enthousiasme, comme si nous n'avions plus d'optimisme, comme si nous étions en voie de nous éteindre. Que nous est-il arrivé en une ou deux générations ? Que transmettons-nous comme valeurs de dépassement à nos jeunes ? Que lèguerons-nous à la future génération comme valeurs porteuses de l'intérêt à préserver notre patrimoine ? Concrètement, que deviendront nos églises, nos sites et maisons patrimoniales, nos musées dans 20 ans, dans 50 ans ?

Ces trésors sont pourtant l'aboutissement des incroyables efforts fournis par nos ancêtres, pour défricher, cultiver, construire ce pays qui fait aujourd'hui notre fierté et qui est reconnu comme l'un des plus beaux, des plus libres et des plus sécuritaires sur terre.

Comme moi vous entendez aux nouvelles, régionales et nationales, quotidiennement, des propos sur des biens et des sites patrimoniaux qui se font malmenés parce que leur valeur est ignorée. Pourquoi pareil aveuglement et le laxisme qu'il entraîne ? Pourquoi — et c'est bien pire — voir tant de mollesse chez nos dirigeants dépourvus de volonté politique en matière de patrimoine ?

Depuis maintenant 32 années, la Société historique de Bellechasse œuvre à la promotion, la préservation et la défense de notre patrimoine bellechassois. En tant que membre de la SHB, vous êtes, chacune et chacun, essentiels à l'atteinte de ces objectifs. Actuellement, Bellechasse semble souffrir, à l'image du Québec, d'une faiblesse culturelle ; et bien que nous ayons tout à notre portée pour agir, plusieurs semblent préférer un tranquille endormissement ! Pourtant, c'est ensemble que nous avons à trouver le ressort contribuant à protéger le patrimoine dont nous avons hérité et qui constitue la base de qui nous sommes au XXI^e siècle.

32 ans ! Combien de Bellechassois connaissent l'existence de la Société historique de Bellechasse, qui publie quatre fois l'an des dossiers fouillés sur notre riche patrimoine régional dans la revue *Au fil des ans* ? Combien de fois, par semaine, parlez-vous de patrimoine autour de vous ? Combien de gens de chez nous savent que nos trésors patrimoniaux ne se limitent pas à quelques belles résidences au cœur de nos villages, mais que c'est bien l'ensemble de ce que nos ancêtres nous ont légué qui témoigne des efforts et des savoir-faire grâce auxquels s'est construite notre merveilleuse région !

Tout investissement en préservation du patrimoine permet de restructurer et souvent de sauver des milieux sociaux qui ont commencé à se dégrader et se dévitaliser. Tout investissement en

préservation du patrimoine crée une plus-value dans nos villages, générant, entre autres, de nouvelles sources de taxes foncières et de nouveaux attraits touristiques.

Dans ce présent numéro, vous aurez l'occasion, pour les uns, de découvrir le projet Archives Bellechasse, ou mieux, pour d'autres, d'en apprendre davantage sur le travail titanesque mené par son responsable, M. Pierre Lefebvre, administrateur et membre honoraire de la SHB, avec l'assistance des membres de l'équipe qu'il a su déployer. Un projet qui grandit tous les ans et vise à faire l'inventaire des écrits de la main de nos ancêtres ou les concernant. En Bellechasse comme un peu partout, des traces de notre passé disparaissent tous les jours! Le temps des comités et des études est révolu, c'est maintenant le temps d'agir, de se tenir debout, sans gêne et sans honte pour revendiquer la préservation de notre histoire collective. Comment faire venir ou retenir en Bellechasse de nouveaux résidents, si nous ne « transpirons » pas la fierté de notre région et de son histoire?

Je vous souhaite une excellente lecture et j'espère que chacune et chacun d'entre vous, chers lectrices et lecteurs, aurez le goût de faire connaître la Société historique de Bellechasse autour de vous et, qui sait?, de recruter un nouveau membre.

Cessons d'accepter ce qui n'est qu'un « *pas-pire* » maladif, et exigeons la pleine santé qu'est l'excellence dans la préservation de nos racines.

Michel Tardif



NOUVELLES DU MILIEU

LA VIRÉE GOURMANDE HIVERNALE 2019. — Le 23 mars prochain, venez à la rencontre des producteurs bellechassois lors d'une virée gourmande en autobus. Vous pourrez goûter ces joyaux culinaires, découvrir les traditions gastronomiques du milieu et vivre, l'espace d'un instant, la vie de nos producteurs locaux. L'ethnologue Nicolas Godbout animera cette journée thématique, expliquant ce qui caractérise notre identité régionale, notre patrimoine alimentaire. Détails et inscription obligatoire au : <https://lepointdevente.com/billets/viree-gourmande-bellechasse>

FESTIVAL BIÈRE BELLECHASSE. — Le 9 mars prochain aura lieu le premier Festival bière Bellechasse à la Maison de la culture de Bellechasse. La multiplication des micro-brasseries québécoises a permis à l'industrie de développer une gamme de produits extrêmement variée et d'une grande qualité. Encouragez les Chevaliers de Colomb en découvrant notre terroir brassicole et en rencontrant ses artisans. Dégustations micro-brasseries et produits du terroir, musique d'ambiance festive et restauration. Au profit des Chevaliers de Colomb de Saint-Damien-de-Buckland. <http://www.culturebellechasse.qc.ca/programmation/festival-biere-bellechasse/>

LES SOIRÉES-CAUSERIES DE LA SHB. — Le troisième jeudi de chaque mois, amateurs d'histoire rejoignez-vous aux soirées-causeries qui se déroulent au numéro 25, de la rue Lacasse, à Saint-Gervais. Dans une atmosphère cordiale, vous pourrez discuter des sujets qui vous passionnent, raconter vos anecdotes, remémorer des souvenirs lointains, nous faire connaître le fruit de vos recherches à caractère historique. Inscrivez à votre agenda cette activité

qui débute à 19 h, et dont les prochaines rencontres auront lieu les 21 mars, 18 avril, 16 mai et 20 juin. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est préférable de confirmer votre présence par courriel.

pierre.prevost@globetrotter.net

FRANCOFÊTE DE LÉVIS. — Du 1^{er} au 31 mars 2019, différentes activités mettant en valeur la langue française sont offertes à tous et à toutes, petits et grands, et ce, dans tous les arrondissements de Lévis, fière de prendre part à l'événement. Cette année, le thème qui a été choisi : « Les mots au-delà de la lettre ».

<https://www.ville.levis.qc.ca/culture/a-votre-agenda/detail/evenement/417/>

PORTES OUVERTES DU GROUPE TRAQ. — Les 2 mars, 6 avril et 4 mai 2019, Le groupe TRAQ (Transport sur rail au Québec) ouvrent ses portes afin de présenter ses archives au grand public. Les bénévoles vous recevront lors de votre visite et vous permettront de voir 4450 photos de gares, 3250 livres classés, 56 collections, toutes les archives de la défunte Compagnie du chemin de fer de Québec Central, une exposition de photos ferroviaires et un petit réseau de trains miniatures.

<https://www.ville.levis.qc.ca/culture/a-votre-agenda/detail/evenement/370/>



DOSSIER

Sur les traces du passé

accepté par la
secrets, et que Mrs Jernais, Lucat
et Alexis Rousseau doivent signer
le devis et le contrat concernant la
maison d'école de l'arrondissement
N° 3 de cette municipalité.
Adopté unanimement
Proposé par Jacques Lapierre, secrétaire
par Martial Lemelin
Que le secrétaire trésorier soit autorisé
de signer pour et au nom de la société
commission scolaire le devis, le contrat
et autres papiers nécessaires, relative
ment à la construction de la maison
d'école de l'arrondissement N° 3.
Adopté unanimement
Proposé par ~~Edouard Nivel~~ Edouard Nivel
secrétaire par Jacques Lapierre
Que Mrs. Olivier Librecque et
Charles Marcoux soient nommés
surveillants spéciaux pour veiller
à la construction de la maison d'école
de l'arrondissement N° 3 et à juger
de la qualité du bois qui devra être
employé à la dite construction, d'après
le devis fourni aux entrepreneurs.
Adopté unanimement.
Le secrétaire trésorier ayant donné
lecture d'une lettre signée par Mr. Emile
Dupuis demandant que l'école
de la maison d'école de l'arrondisse

Martial Lemelin
Que la lettre de pose au bureau de la
dite commission scolaire le 20/12/1898
faute de main courante par Mr. Emile
Dupuis demandant que le site de la
maison d'école de l'arrondissement N° 3
soit mis dans le centre d'élégance
moderne; ne soit pas pris en considération
parce qu'elle n'a pas été déposée dans le
délai prévu par la loi scolaire de la
province de Québec; et que dans notre
opinion il n'y a pas d'opportunité de
changer le site de la dite maison d'école.
Adopté unanimement.
Proposé par Mr. Martial Lemelin
secrétaire par Mr. Jacques Lapierre
Que Mrs. le P. J. D. Beauchamp, J. D.
Edouard Nivel, Martial Lemelin et Jacques
Lapierre soient spécialement nommés
pour former un comité pour prendre
en considération les plaintes faites contre
des institutrices et la demande d'emploi
de celles qui ont écrit à ce sujet à la
commission scolaire de St. Charles.
Adopté unanimement
Trois mois en max. bon, sept mois en max.
nuls.
Joseph Beauchamp
Joseph Lapierre secrétaire.

Minutes de la Commission scolaire de Saint-Charles (école n° 3).

« Tranquillement, sans phrases, sans correspondance posthume,
sans attitude de mélodrame, il résolut de mourir. »

M. J. Gaberel

ARCHIVES-BELLECHASSE : UN AMBITIEUX PROJET QUI PREND FORME

PIERRE LEFEBVRE



Pierre Lefebvre est administrateur et chargé de projet.
(Photographie : Pierre Lefebvre, 2018)

La Société historique de Bellechasse a pour objectif d'assurer la préservation de l'histoire dans les 20 municipalités qui forment la MRC de Bellechasse. Elle se consacre depuis longtemps à conserver et diffuser la mémoire des Bellechassois, de leurs institutions et de leurs organisations, insistant notamment sur la valeur historique de leurs archives. Récemment, la Société s'est donné un nouveau défi, « créer un centre d'archives régional », pour conserver les documents privés d'intérêt historique. La revue *Au fil des ans* ouvre maintenant ses pages pour présenter ce projet ambitieux, auquel la Société consacre des ressources financières significatives et ses plus belles ambitions.

La Société se plaît toujours à inciter les individus ainsi que les responsables civils et religieux à se réapproprier leur histoire, à l'écrire. Elle développe depuis longtemps l'intérêt des chercheurs et chercheuses envers l'évolution de la communauté bellechassoise, afin de mieux outiller les preneurs de décisions dans leurs responsabilités et les citoyens dans la compréhension de leurs origines.

Les documents d'archives suscitent toujours admiration et curiosité quand ils sont mis en exposition au public. Ils constituent des témoins concrets de l'évolution de nos communautés et de leurs éléments constitutifs, individus, familles, institutions. Ils sont le reflet de notre passé, de véritables empreintes laissées par les générations précédentes, des éléments de réponse aux questions existentielles sur nos origines et sur la

transformation de notre société. Avec la généralisation du numérique, les archives peuvent être considérées comme une gigantesque banque de données sur la vie des Bellechassois, rigoureusement classifiées, sécurisées et rendues accessibles à tous pour répondre aux besoins de culture personnelle, de recherches ou d'analyse.

Avec le projet « Archives-Bellechasse », la Société historique de Bellechasse veut s'assurer que le patrimoine bellechassois résiste à l'épreuve du temps et qu'il contribue à améliorer la qualité de vie de la population. Elle souhaite que notre histoire collective puisse être racontée dans notre langue et avec notre musique, avec les photos, les cartes et les documents créés par nos ancêtres, dans leurs habillements d'époque, avec leurs objets préférés et leurs traditions — autant de trésors transmis des temps historiques au temps d'aujourd'hui.

Pour que des historiens professionnels ou simplement des passionnés d'histoire puissent encore longtemps écrire sur les origines et l'évolution de notre communauté, ils doivent avoir accès à des sources de patrimoine archivistique, matériel et immatériel, sur les gens et les institutions qui se sont établis dans Bellechasse au fil des ans.

Un centre d'archives constitue un complément essentiel aux musées, lieux historiques et bibliothèques qui aident à préserver et à transmettre cet héritage documentaire à l'intention des nouvelles générations. Sans l'existence des archives,

il n'aurait jamais été possible de publier les quelques précieux livres qui racontent l'histoire de Bellechasse et les modes de vie de nos ancêtres.

De nombreux documents créés et conservés un peu partout dans Bellechasse survivent comme témoins de personnes et d'événements qui ont été déterminants dans notre passé et qui le resteront pour notre avenir. Nos immeubles patrimoniaux ont été bâtis pour défier le temps! Ils sont souvent faits de matériaux durables et écologiques qui, comme nos paysages culturels, se veulent des témoins du travail de multiples générations de Bellechassois. Pour sa part, la documentation disparaît ou se détériore si elle n'est pas systématiquement classée et conservée, emportant des pans complets de notre mémoire collective, laissant aux citoyens des énigmes qu'ils ne sauront jamais résoudre ou des informations peu fiables ou incomplètes.

Nos récits doivent survivre! Certains sont racontés depuis des centaines d'années. Nos gardiens du savoir traditionnel, nos éducateurs, nos parents et nos grands-parents ont des récits à partager qui nous aident à comprendre le passé et à expliquer des choix de société. Pour réconcilier notre passé et notre avenir, le patrimoine doit pouvoir résister à l'épreuve du temps et inspirer les Bellechassois à s'approprier, à explorer et à aimer notre patrimoine collectif. Les documents d'archives méritent d'être conservés, peu importe leur support ou leur forme.

À partir de 2013, la Société s'est penchée plus activement sur la gestion des archives privées dans le territoire de la MRC de Bellechasse. Elle a sensibilisé ses membres et les responsables de la MRC sur l'absence de centre d'archives desservant les municipalités situées entre la Beauce et la Côte-du-Sud, deux secteurs couverts par le centre d'archives

de la Côte-du-Sud d'une part, et d'autre part, par le centre d'archives régional agréé de la Beauce, géré par la Société du patrimoine des Beaucerons. Malgré un intérêt manifesté par la Ville de Lévis, aucun projet conjoint n'a vu le jour concernant le centre d'archives qu'elle souhaite construire depuis la fusion de ses territoires d'origine. Pour sa part, le centre régional opéré sur le campus de l'Université Laval par Bibliothèque et Archives nationales du Québec n'a pas pour vocation de prendre en charge les archives privées.

En 2015, 2016 et 2018, la Société historique de Bellechasse a pris l'initiative de traiter les archives de sept anciennes fabriques et de mettre à jour l'index des documents d'une huitième fabrique, en prévision des regroupements effectués au début de 2018. Elle aurait souhaité poursuivre cet exercice, mais les fabriques concernées n'ont souvent pas les fonds nécessaires pour payer leur part des salaires d'archivistes-étudiants. À ce jour, quelque 32 000 \$ ont été consacrés au traitement des archives religieuses qui se sont avérées des sources d'information historique d'une valeur inestimable, mais souvent négligées.

La création d'un centre d'archives en version virtuelle, donc sans documents matériels, est apparue comme une solution « économique » pour assurer à court terme la sauvegarde et la mise à la disposition du public du plus grand nombre possible de collections d'archives privées issues de Bellechasse, en attendant l'aménagement d'un immeuble permanent qui serait situé sur le territoire. Forte de ses expériences en matière de gestion de projets à caractère patrimonial, la Société historique de Bellechasse croit avoir les capacités administrative et financière pour mener à terme le projet d'envergure de création d'un centre d'archives régional

« Archives-Bellechasse ».

Les objectifs du projet sont de trois ordres :

À COURT TERME. Comblent une lacune dans la gestion des archives privées sur le territoire de la MRC de Bellechasse en misant d'abord sur une solution économique, efficace et utile, soit un centre d'archives virtuel.

À MOYEN TERME. Offrir une plate-forme uniforme pour la classification, la numérisation, la recherche et la diffusion des documents d'archives protégés par leurs propriétaires actuels en Bellechasse. En complément, offrir un soutien professionnel aux organismes, municipalités et entreprises désireux de confier le traitement de leurs documents à de véritables professionnels, spécialistes des normes archivistiques et de la gestion documentaire.

À LONG TERME. Établir un centre d'archives agréé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centralisé ou partiellement éclaté dans certaines municipalités de la MRC de Bellechasse, selon les évaluations de coûts d'exploitation, du volume d'archives à remiser et de l'achalandage appréhendé. En même temps, il pourrait s'avérer avantageux d'examiner l'option de gérer les archives privées et les archives municipales dans un centre d'archives partagé.

Les documents visés

Les documents d'archives privés qui pourraient faire partie des différents fonds confiés au centre d'archives de Bellechasse couvrent un vaste éventail :

- Documents textuels, actes juridiques, actes de naissance, articles de journaux, écrits divers, rapports, comptes rendus, procès-verbaux, etc.
- Photos de personnes, de familles, de groupes, d'événements, de paysages, d'instruments antiques, de bâtiments anciens, de monuments, etc.

- Documents cartographiques : cartes géographiques, cadastres, etc.

- Dessins d'architecture, dessins techniques, plans et devis.

- Affiches, revues et feuillets publicitaires.

- Images en mouvements : vidéo-cassettes, CD-ROM, films.

- Documents sonores : disques, cassettes, CD, DVD, entrevues radiophoniques.

- Documents sous forme électronique : messages, textes, courriels, images.

- Documents microformes (microfilms et microfiches de haute densité).

- Petits objets comme des épinglettes, bien qu'un centre d'archives ne soit pas un musée.

Depuis son lancement, Archives-Bellechasse n'a pas pu assumer la prise en charge des documents historiques traités en format papier pour en assurer la conservation, l'accessibilité et la mise en valeur. Les documents constituant des fonds d'archives ou des collections ont simplement été décrits et résumés à l'aide de « Règles standards pour la description des documents d'archives » (RDDA), avant d'être numérisés, catalogués et versés sur un serveur de données accessible au public. Cette première étape facilitait le démarrage du centre d'archives, sans l'obligation de gérer leur traitement complet et leur entreposage.

L'outil de gestion privilégié

Le logiciel de gestion des archives historiques ARCHI-LOG de INFOKA a été acquis en 2017 pour effectuer la saisie des informations qui ont été entreposées au départ sur le serveur Internet de la Société historique de Bellechasse. Les principales fonctions d'ARCHI-LOG sont :

- La description et la gestion RDDA des archives et des références aux

instruments de recherche ;

- La gestion des images ;
- La gestion de l'entreposage ;
- La définition d'un vocabulaire contrôlé pour l'indexation : le thésaurus et le fichier d'autorité ;
- L'indexation des fonds et des collections par des termes choisis ;
- La recherche à l'aide de termes indexés, à travers le texte ou à l'aide d'un dictionnaire ;
- L'impression du sommaire d'un fonds, de la description RDDA d'une unité de description, d'une liste de tous les fonds, de statistiques, d'un index général ou particulier, du thésaurus et du fichier d'autorité ;
- L'importation et l'exportation des données en différents formats ;
- La diffusion sur Internet par module HTML intégré à un nouveau site Internet.

Personnel mobilisé pour la réalisation du projet

Afin de réaliser le projet, la Société historique de Bellechasse a engagé de un à trois étudiants chaque été depuis 2015, en plus d'une stagiaire diplômée pour une période de 20 semaines à l'automne 2018. Les étudiants issus des niveaux du premier et du deuxième cycle universitaire sont embauchés pour des périodes de 14 à 16 semaines, échelonnées entre mai et septembre. Un étudiant sénior agit comme chef d'équipe. Les personnes engagées ont jusqu'ici été basées à Beaumont, mais elles étaient appelées à voyager dans toutes les municipalités de la région. La collaboration de différents intervenants comme les responsables de bibliothèques municipales, les directeurs ou directrices générales de municipalités, les responsables de fabriques et les responsables de sociétés du patrimoine locales s'est avérée des plus précieuses.

Une première employée diplômée à la Société en 2018

Pour la première fois de son existence, la Société a voulu poursuivre ses activités dans le secteur des archives en dehors de la période estivale. L'embauche d'une universitaire diplômée en histoire et archivistique a été possible à l'automne 2018, grâce au programme Jeunesse Canada au travail (JCT) pour une carrière vouée au patrimoine, administré par l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED). Ce programme d'aide financière permet d'offrir des stages d'une durée de 4 à 12 mois aux personnes diplômées à la recherche d'un emploi et aux employeurs. Une subvention salariale de 10 000 \$ a été obtenue.

Le principal impact de ce stage est d'offrir la possibilité de conserver le projet Archives-Bellechasse en pleine activité pendant près de cinq mois additionnels, contrairement aux années précédentes alors que le projet s'étalait sur quelques mois. Cette disponibilité d'une professionnelle des archives dans la région a permis plusieurs activités originales : le traitement des archives qui, autrement, auraient échappé à la Société (censier de Saint-Vallier, théâtre de Beaumont-Saint-Michel), participation à des rencontres stratégiques avec les autorités administratives et politiques de la MRC de Bellechasse, réalisation de séances de formation sur la gestion des archives familiales, création d'un blogue sur les archives, implication dans le processus de demandes d'aide financière, présentation d'un projet de mise en valeur des archives sur le littoral qui n'aurait pu voir le jour autrement et enfin, offre de services à une municipalité en gestion documentaire, créant ainsi deux emplois spécialisés pendant une période de 6 à 8 semaines.

Grâce à ce stage, la Société a pu consolider son expertise et sa notoriété en matière de gestion des archives privées et permettre à une diplômée résidente de la région de Bellechasse de trouver un emploi intéressant et stimulant pour commencer sa carrière et établir son réseau de contacts professionnels. Le témoignage de Clara Tremblay-Frenette est publié dans le présent numéro.

Le financement du projet

La Société historique de Bellechasse a eu recours à différents programmes d'aide financière pour assurer le financement du projet. Elle a pu compter sur un financement diversifié et disponible année après année pour assurer un fonctionnement irrévocable du projet. Les résultats financiers et les budgets (B) sont très évocateurs, soit quelque 190 000 \$ sur cinq ans, excluant des centaines d'heures de bénévolat :

2015 : 5 338 \$
2016 : 21 978 \$
2017 : 27 928 \$
2018 (B) : 50 000 \$
2019 (B) : 84 500 \$

Qu'en est-il pour 2019 ?

Jusqu'à maintenant, le projet Archives-Bellechasse s'avère une grande réussite pour la Société historique de Bellechasse. Il lui a permis de se doter d'une véritable expertise professionnelle en archivistique, tout en créant des emplois valorisants et significatifs pour les participants.

La Société est plus confiante que jamais en sa capacité à mener le projet de création d'un centre d'archives régional permanent. La disponibilité de ressources compétentes est largement responsable d'un tel succès, mais aussi le financement qui a toujours été au rendez-vous.

Pour une cinquième année consécutive, la Société historique de Bellechasse continuera d'intervenir dans le secteur des archives. En 2019, la gestion des archives privées deviendra sa plus importante activité, dont voici les grandes lignes :

1. Déposer une dizaine de demandes d'aide financière et de collaboration auprès de différents partenaires ;
2. Élaborer un plan d'action détaillé d'inventaire et de traitement des fonds d'archives des organismes et entreprises de Bellechasse ;
3. Recruter trois travailleurs étudiants spécialisés pour une durée de 15 semaines au cours de l'été 2019 : étudiant-archiviste, étudiant-historien et préposé aux archives. Deux stagiaires archivistes-historiens diplômés prendront la relève pendant 16 semaines à la fin de l'été et au début de 2020 ;
4. Informer la population et les instances municipales sur les actions envisagées ;
5. Poursuivre le recensement des fonds d'archives des municipalités, bibliothèques, organismes communautaires et entreprises de Bellechasse ; des milliers de documents seront numérisés, classifiés et diffusés au public sur Internet, en plus des 20 000 déjà accessibles ;
6. Procéder à l'évaluation des performances du projet et de l'atteinte des objectifs, et déposer un plan d'affaires pour créer l'institution « Archives-Bellechasse », nouvelle entité autonome dotée d'une capacité d'entreposage et de gestion d'archives publiques et privées ;
7. Explorer une fenêtre d'opportunité avec le départ annoncé des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours pour maintenir dans Bellechasse la

plus grande partie de leurs riches archives religieuses, conservées jusqu'ici à Saint-Damien-de-Bellechasse. L'exemple du Pôle culturel du monastère des Ursulines de Québec se révèle un modèle des plus inspirants pour assumer cette responsabilité en collaboration avec cette communauté religieuse.

La nécessité d'un centre d'archives privé permanent et non seulement virtuel

La MRC de Bellechasse est le seul territoire de la région de Chaudière-Appalaches dépourvue de son propre centre d'archives privées. Le projet « Archives-Bellechasse » mettra en place une institution nouvelle et permanente qui aura pour mandat d'offrir des services archivistiques d'une qualité professionnelle, répondant aux plus hauts standards dans le domaine. Ces services bénéficieront à tous les citoyens, mais aussi aux institutions qui génèrent jour après jour des documents qui deviendront, pour certains, autant d'archives d'intérêt historique sur le territoire.

La centralisation et la structuration de la gestion des archives privées devraient donner un nouvel appui aux bénévoles de la Société historique de Bellechasse et aux passionnés d'histoire qui souhaiteront continuer d'écrire sur la vie des Bellechassoises et sur leurs réalisations. Un centre d'archives ne peut que s'inscrire dans un perpétuel développement, puisque les individus et les organisations n'auront de cesse de produire de nouveaux documents textuels ou graphiques.

L'assurance de la disponibilité de documents d'archives fiables et de bonne qualité stimulera l'intérêt pour l'histoire, et renforcera l'identité bellechassoise et la cohésion sociale basée sur des valeurs historiques connues et partagées. La création d'un centre d'archives régional

marquera le début d'une nouvelle préoccupation pour la protection des sources de renseignements historiques, une tâche qui devra s'adapter aux capacités énormes de générer et de traiter l'information produite sur différents supports, autant papier qu'électroniques.

Grâce à la collaboration et aux subventions obtenues jusqu'ici, des dizaines de personnes et institutions ont contribué à partager les droits d'utilisation de leurs archives afin de mettre en ligne des documents d'intérêt historique. Ces engagements démontrent à la fois un intérêt nouveau pour la gestion des archives et un appui tangible à la réalisation du projet Archives-Bellechasse.

Dans la plupart des organisations et des familles, les archives ne reçoivent pas un intérêt à la mesure de leur valeur historique. Or, après un effort médiatique mené au cours des deux dernières années et avec les contacts personnels établis, les offres de collaboration se sont multipliées et la clientèle a révélé l'existence d'un véritable besoin pour un centre d'archives régional qui desservirait essentiellement le territoire de la MRC de Bellechasse. La Société dispose maintenant des droits de numérisation et de diffusion pour des dizaines de fonds et collections d'archives. La plupart des personnes rencontrées ont accepté de remettre leurs documents d'archives à la Société, advenant leur décès ou la création d'un centre d'archives permanent.

Il n'est plus question d'abandonner aux autres ou de négliger la responsabilité de gérer nos archives privées régionales. La notoriété de la Société et son engagement indéfectible à la promotion de l'histoire de Bellechasse sont à la base de l'indispensable confiance qui doit exister entre un donateur ou cessionnaire de documents d'archives et l'organisation chargée de leur gestion, selon

des critères professionnels rigoureux. Le succès de l'acquisition éventuelle de fonds et collections d'archives privés repose sur le sentiment d'appartenance et de collaboration qui devra se développer entre les citoyens, les organisations et Archives-Bellechasse.

Ce projet visionnaire permettra de réhabiliter la valeur des archives familiales, institutionnelles et corporatives auprès de la population, notamment les aînés qui en sont encore souvent les propriétaires avisés et les jeunes, qui risquent d'hériter de précieux documents dont ils ne savent trop souvent saisir l'importance, la signification ou l'intérêt de les conserver et de les mettre à la disposition du public et des chercheurs. À peu près toutes les familles disposent de documents qu'elles conservent précieusement depuis parfois des générations. Leur transfert aux jeunes par héritage ou par abandon s'avère un moment décisif dans la volonté de les conserver et de les partager, d'où la nécessité d'une sensibilisation de toute la population sur l'importance de bien traiter leur patrimoine documentaire. Il s'agit d'une occasion inespérée pour stimuler l'appartenance des jeunes à la communauté bellechassoise; il serait essentiel que des services professionnels de qualité leur soient disponibles dans la région pour les aider au traitement de leurs archives familiales.

Le projet assurera non seulement le maintien des activités archivistiques et de gestion documentaire existantes dans la région, il garantira aussi le renforcement de l'organisation professionnelle de tels services dans Bellechasse, l'amélioration de la qualité et de la quantité de documents d'archives conservés, de même que l'accessibilité de la population aux archives privées et publiques. Cette expertise en archivistique ainsi que des espaces de conservation répondant aux normes de protection d'aujourd'hui sont

encore trop peu développés, compromettant la mission de conservation des archives institutionnelles.

Le fonctionnement du centre d'archives bellechassoises permettra la création d'emplois permanents, sans compter les emplois étudiants en période estivale. La gestion des archives privées génère malheureusement peu de revenus en général et entraîne peu d'impact dans l'économie régionale. En effet, la gestion des archives privées ne doit pas être considérée comme un placement économique ni une entreprise à haut rendement. Mais sans centre d'archives, il est certain que la majorité de notre patrimoine documentaire finira par être détruit ou dispersé. Pour survivre, un futur centre d'archives de Bellechasse devra absolument partager ses ressources professionnelles, sur une base forfaitaire, avec les principaux producteurs de documents d'intérêt, notamment les municipalités et les grandes entreprises.

Comme tous les établissements du genre, Archives-Bellechasse continuera d'avoir besoin d'aide financière et le soutien de bénévoles pour soutenir ses efforts de préservation des archives d'intérêt. Rappelons en terminant que ce n'est qu'une fois établi dans des locaux permanents que le centre d'archives pourra commencer son travail de collecte et de traitement de véritables documents d'archives et non de simples copies virtuelles.



LES ARCHIVES PAROISSIALES À PRÉSERVER

PIERRE LEFEBVRE

Selon l'Association des archivistes du Québec, les archives paroissiales sont « constituées de l'ensemble des documents produits par la paroisse et reçus spécifiquement pour elle et qu'elle conserve dans son propre dépôt d'archives ». Dans Bellechasse, vingt paroisses catholiques ont accumulé un volume considérable de documents d'archives depuis leurs érections canoniques, échelonnées entre 1714 et 1924, jusqu'à aujourd'hui. Le premier janvier 2018, ces documents ont été placés sous la responsabilité de seulement deux paroisses issues d'une grande fusion, Saint-Benoît-de-Bellechasse et Sacré-Cœur-de-Jésus-en-Bellechasse.

Pendant longtemps, la majorité des naissances, mariages, décès et autres événements étaient attestés par les autori-

tés de l'Église catholique romaine, sous forme de « baptistères », de certificats de mariage et d'actes de sépulture. Cette pratique obligeait les paroisses à conserver de précieux registres et à émettre des certificats aux demandeurs. Avec la création de l'état civil laïque, instauré lors de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec, le 1^{er} janvier 1994, les archives paroissiales ont perdu leur rôle traditionnel et sont devenues le parent pauvre du patrimoine religieux, lui-même mis à rude épreuve par la désaffection de la pratique religieuse.

Cette perte de responsabilité sur la gestion de la procédure écrite d'identification administrative des personnes dans la société québécoise, associée avec la méconnaissance de la valeur des archives



- *Vue d'ensemble du local dédié aux archives dans le sous-sol de l'église, à deux pas de la chaufferie, donc avec chaleur excessive l'hiver et humidité l'été. (Photographie : Charles-André Téotonio, 2015)*

paroissiales, tout cela a contribué à dévaloriser cette source historique primordiale pour la communauté scientifique.

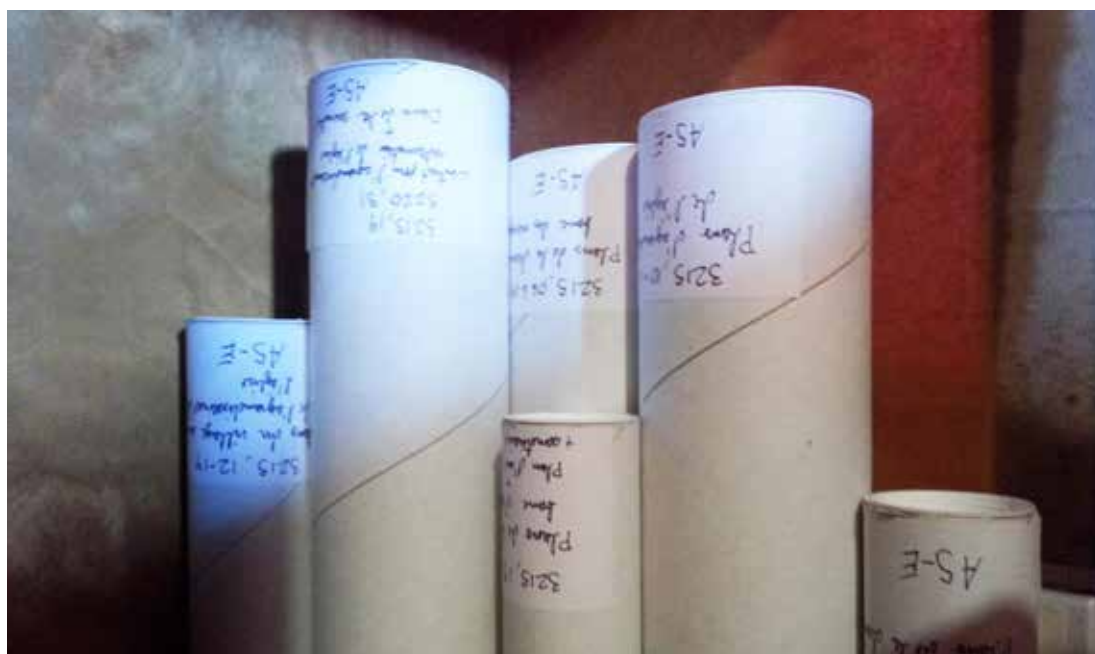
La mémoire de nos institutions paroissiales risque d'être frappée d'Alzheimer avec l'évolution constante de la situation des archives. On parle ici de documents vulnérables, au fil du temps, à la chaleur, à l'humidité, à la lumière, au feu, aux altérations physiques, au vol, à la contrefaçon, ou pire que tout, au désintérêt collectif.

Des interventions réalisées par la Société historique de Bellechasse depuis 2015 sur les archives de certaines paroisses, soit huit sur une vingtaine, ont permis de constater des lieux d'entreposage hétéroclites, des classements archaïques, un désordre relatif entre les catégories de documents (actifs, semi-actifs, archivés), des informations incomplètes (ex. : photos anonymes), des lieux d'entreposage en pleine évolution, des environnements parfois hostiles (à côté de la fournaise, dans le grenier ou dans le sous-sol), une surveillance insuffisante (vol, pertes, vie privée), une consultation

difficile pour la recherche, une dispersion sur le territoire, l'absence de mise en valeur, bref, des archives mal gérées ou tout simplement sans aucune attention.

Avant la fusion des paroisses, la Société avait déjà pris conscience que leurs archives constituaient un véritable trésor à exploiter, malgré un avenir incertain quant à leurs conditions et à leur gestion. Des gestes urgents s'imposaient :

- Réaliser un inventaire complet des archives de chaque paroisse.
- Concevoir un système de repérage efficace des documents en procédant à leur classification.
- Prévoir un système de rangement des archives de façon à les conserver de façon sécuritaire et ordonnée.
- Mettre en place des méthodes de conservation dans un lieu d'entreposage adéquat à l'épreuve du feu et à atmosphère contrôlée.
- Prévoir des mesures de mises en valeur des documents jugés plus précieux.



- *Rangement des plans dans des étuis protecteurs et détail d'identification conforme au plan de classification. (Photographie : Charles-André Téotonio, 2015)*

Réaliste tout cela ? Il a fallu les convictions et l'acharnement d'un homme, Jean-Pierre Lamonde, pour inciter les responsables de quelques fabriques à investir financièrement dans le traitement proactif de leurs archives.

L'exemple d'une intervention dans la paroisse de Saint-Étienne-de-Beaumont en 2015 s'avère fort éloquent. Avec la complicité de la fabrique, de la Société historique de Bellechasse, de la Municipalité de Beaumont et le financement offert par le programme fédéral d'emplois pour étudiants, un projet de démonstration a été réalisé dans cette première paroisse de Bellechasse. Pendant huit semaines, un archiviste professionnel junior a procédé au repérage des documents dans les divers espaces de rangement, effectué des recherches bibliographiques pour mettre en contexte les documents, réalisé un inventaire exhaustif des documents, avec description, codification et classification, et enfin, procédé au rangement des archives selon l'index suggéré par l'Archevêché de Québec dans des boîtes, la « voûte » et sur les étagères. Avec un investissement de 5338 \$, toutes les archives ont été rangées correctement, chacune avec une cote appropriée, conforme au plan de classification adopté. Après le regroupement des paroisses, les archives de Beaumont ont été relocalisées dans la voûte située au sous-sol de l'ancien presbytère de Saint-Charles-de-Bellechasse, près des bureaux de la nouvelle fabrique au nord du territoire.

Ce genre d'intervention, qui s'est répété en 2016 et 2018 avec sept autres fonds d'archives paroissiales, dont celui de Saint-Cajetan d'Armagh, permet de mieux reconnaître le rôle des archives paroissiales dans l'histoire et dans la vie spirituelle des Bellechassoises et de les qualifier de patrimoine collectif, même si elles demeurent légalement de propriété privée.

Deux archivistes-historiens, membres de la Société, se sont distingués comme étudiants universitaires dans ces opérations, soit Clara Tremblay-Frenette et Éric Légaré-Roussin.

Ce travail de sauvetage n'est pas terminé pour autant. L'avenir réserve des défis, comme faire les liens entre archives civiles, ecclésiastiques et religieuses, uniformiser les méthodes de classement et de recherche, assurer une protection immédiate aux documents menacés, éviter l'entreposage anonyme d'archives, évaluer les options de regroupement (centralisation, régionalisation, partage des collections), financer d'autres projets similaires et investir dans la protection, l'élagage, l'accessibilité, la numérisation. Enfin, le plus grand défi sera de travailler ensemble à la diffusion et à la mise en valeur du patrimoine archivistique religieux de Bellechasse.



CONSERVATION, DIFFUSION ET MISE EN VALEUR

CLARA TREMBLAY-FRENETTE



Clara Tremblay-Frenette est administratrice et archiviste.
(Photographie : Pierre Lefebvre, 2018)

Cet article résulte de mon expérience à titre d'archiviste-étudiante à l'été 2017 et de stagiaire à l'automne 2018 dans le cadre du projet Archives-Bellechasse de la Société historique de Bellechasse. Il n'aurait pu voir le jour sans l'audace des membres de la Société de s'aventurer dans une telle entreprise à une période où de nombreux centres d'archives québécois peinent à survivre faute de financement. La richesse et le potentiel du patrimoine archivistique de la région de Bellechasse ont sans nul doute su inspirer confiance en tous les acteurs du projet.

À la lecture de cet article, le lecteur pourra comprendre les principales visées d'Archives-Bellechasse, les actions entreprises et la nécessité de ce projet dans un contexte où la région ne possède aucun centre d'archives privées, mais regorge de documents anciens.

Collecte de fonds pour la conservation et la diffusion

C'est au mois de mai 2017 que le projet Archives-Bellechasse est officiellement lancé et que la quête d'archives est amorcée. Le but ultime de cette opération est de repérer des archives pertinentes et de les conserver d'une façon alternative, soit par la numérisation, avant la création d'un centre d'archives privées en Bellechasse. Bien qu'il y ait d'autres centres dans les environs, la Société croit fermement au principe archivistique selon lequel les archives trouvent davantage leur pertinence dans le contexte géographique de leur création et de leur utilisation¹.

La région est parcourue durant les étés 2017 et 2018 d'est en ouest et du nord au sud afin de recueillir des archives privées provenant de citoyens, d'entreprises et d'associations de la région et capables d'alimenter le projet. Les archives sont alors triées, numérisées, classées en fonds ou collections d'archives, décrites, puis impérativement intégrées à un portail de recherche Web accessible à tous. En prime, des copies des numérisations sont précieusement conservées sur des disques durs afin d'assurer leur pérennité. Lorsque le travail sur les documents est achevé, ces derniers sont immédiatement retournés à leurs propriétaires respectifs. Des milliers de numérisations, se déclinant entre autres en photographies, lettres de correspondance, affiches, plans et procès-verbaux, ont donc été mises en ligne sur le portail de recherche grâce au travail colossal des étudiants présents durant les deux étés du projet.

Du point de vue archivistique, la numérisation joue deux rôles primordiaux. D'une part, elle permet de conserver l'information détenue par les archives afin d'éviter aux documents toute manipulation supplémentaire. En ce qui a trait au cas spécifique du projet Archives-Bellechasse, la numérisation permet plutôt de conserver une trace des archives retournées chez leur propriétaire et faisant face à tous les risques que courent des documents entreposés à l'extérieur d'une voûte sécuritaire (incendie, inondation, perte, vol, bris, etc.). D'autre part, la numérisation vise à faciliter la diffusion de

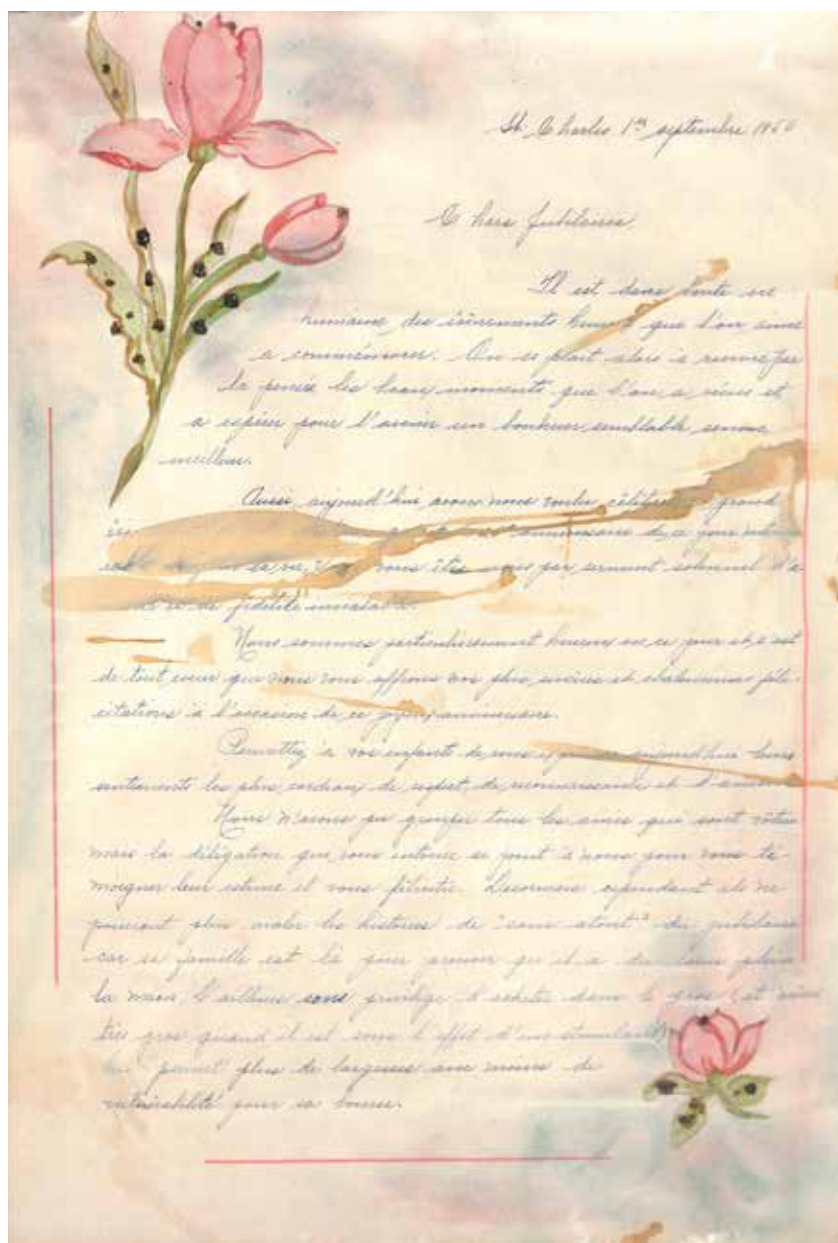
1. Carol Couture et al., *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, 1999.

l'information aux chercheurs amateurs et professionnels souhaitant y avoir accès (généalogie, recherche historique sur un sujet précis, etc.) (Conseil canadien des archives, 2002). En prime, pour les usagers souhaitant consulter les informations des archives, la numérisation a comme plus-value, contrairement à la retranscription ou au résumé par exemple, de rendre compte de la matérialité du document et de susciter une vaste gamme d'émotions. La dimension matérielle du document d'archives rapprocherait d'ailleurs du témoignage que livre ce dernier et aurait davantage la capacité d'é mouvoir son lecteur. Il en est de même pour le passage du temps qui marque physiquement le document et augmenterait du coup son pouvoir d'évocation. Tous ces aspects ont donc favorisé le choix de l'option de numérisation comme solution de sauvegarde documentaire avant l'implantation d'un centre d'archives en Bellechasse.

La mise en valeur des archives : la poursuite logique du projet

Le travail entrepris aux étés 2017 et 2018 ainsi qu'à l'automne 2018 a permis d'amasser près de 20 000 numérisations. Toutefois, dès la fin du premier été, une question semblait persister dans la population : de quelle utilité peuvent être les archives récoltées ? Pour ne donner qu'un exemple de ce questionnement, bien que les détenteurs d'archives aient répondu très favorablement à la demande de collaboration au projet en prêtant leurs documents, la plupart semblaient fort surpris de l'intérêt que nous leur trouvions. La poursuite logique du projet était donc de démontrer leur utilité.

Les archives sont des preuves et des témoignages de ce qui a été. Elles permettent avant tout de reconstituer l'histoire afin de comprendre le passé et d'envisager l'avenir.



Elles peuvent revêtir plusieurs significations à la fois. Afin d'illustrer leur utilité, la Société a décidé de s'investir dans des activités de mise en valeur des archives, c'est-à-dire la justification de leur intérêt, de leurs usages possibles et, du coup, de l'importance de les conserver. Afin de procéder à la mise en valeur, la Société a choisi d'opter pour des stratégies éducatives d'exposition et de publication.

- Cette lettre, adressée aux jubilaires et classée dans le fonds Famille Frenette, rend bien compte de la matérialité du document original et de l'impact du temps. (P027,S01)

Lors des Journées de la culture se déroulant à Beaumont en septembre 2017, la Société a mis en œuvre une exposition d'archives portant sur l'avènement de la paroisse de Saint-Étienne-de-Beaumont et sur la manière par laquelle celle-ci a pu façonner l'identité des habitants de l'époque. Cette exposition utilisait des archives historiques paroissiales et présentait chronologiquement aux visiteurs des faits s'y étant déroulés. L'exposition mettait en relief, pour les visiteurs, l'évolution des mœurs et des coutumes d'une communauté en pleine formation.

Il a aussi été entrepris à l'automne 2018 d'amorcer un blogue en ligne mettant en valeur les divers documents récoltés. Cette idée a permis à la fois de faire découvrir au public les fonds et collections numérisés, d'instruire sur des sujets historiques bellechassois et d'acquérir plus de visibilité par le Web. De nombreux sujets ont été abordés, notamment les festivités bellechassoises, l'importance des Cercles de Fermières locaux et l'existence du Jardin de Capri. Le blogue a été diffusé par

l'Association des archivistes du Québec en raison de l'intérêt de ses publications².

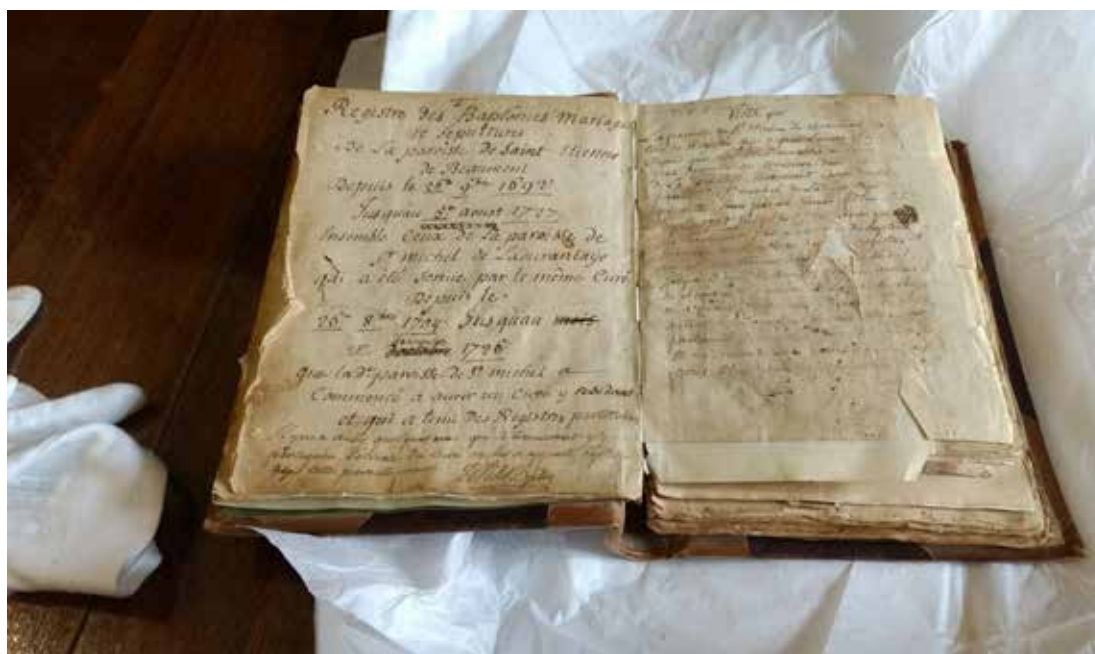
Sensibilisation de la population : les citoyens au cœur du projet

Il a rapidement été compris par les acteurs d'Archives-Bellechasse que la population était au centre de toutes les interventions. Effectivement, ce sont les habitants ainsi que les membres d'associations et d'organisations de la région qui non seulement détiennent les documents historiques, mais aussi les confient pour le traitement et les conservent par la suite. Il a donc été jugé nécessaire d'informer ceux-ci sur la conservation des archives.

À cet effet, chaque détenteur d'archives a été rencontré personnellement afin d'être bien averti des meilleurs moyens de conservation de ses documents. Des conseils ont été prodigués concernant la température moyenne ($15,5\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 1,5\text{ }^{\circ}\text{C}$), l'humidité relative ($35\% \pm 3\%$ en hiver et $50\% \pm 3\%$ en été) et l'emplacement dans la maison le plus

2. shbellechasse.com/Blogue_archives/.

- *Photographie du premier registre des baptêmes, mariages et sépultures (BMS), emprunté à la paroisse de Saint-Étienne-de-Beaumont pour l'exposition des Journées de la culture. La photographie a été prise avant son installation sous un présentoir de verre pour sa protection. Le port des gants blancs est prescrit lors de la manipulation d'un tel document.*



favorable pour accueillir des documents anciens selon le support de ce dernier (éviter le sous-sol humide et le grenier plus sec, les pièces dont les fenêtres font face au sud, etc.) (Michalski, 2000).

En plus, des soirées d'informations ont aussi été offertes en 2017 et 2018. Ces rencontres ciblaient des groupes et visaient à informer sur la bonne gestion des documents personnels et organisationnels ainsi que sur la conservation d'archives, tout cela dans l'optique que ces deux éléments forment un continuum : les documents dont nous nous servons aujourd'hui seront les archives demain. Lors de ces soirées, des conseils ont notamment été prodigués quant aux normes de conservation des archives et aux délais minimaux de conservation des documents comme les factures, les baux, les contrats notariés et les documents relatifs à l'impôt.

Et maintenant ?

Que reste-t-il des trois saisons d'opération du projet Archives-Bellechasse ? Environ 20 000 numérisations disponibles

sur le Web et facilement consultables par tous, un blogue historique et éducatif, un projet d'exposition en cours et, avant tout, une population sensibilisée à ce que sont les archives et ralliée au désir de la Société historique de Bellechasse de voir en son territoire un centre d'archives privées.

Grâce au projet Archives-Bellechasse, les détenteurs de fonds et de collections d'archives de la région sont mieux informés que jamais sur la valeur de leurs documents et sur les meilleures méthodes de conservation. Désormais, ces gens connaissent l'importance de leurs avoirs documentaires qui permettent de retrouver notre passé avec plus de justesse ; et ils savent maintenant, avec fierté, qu'ils sont garants d'une portion de notre histoire et comment en prendre soin.



- Photographie du char allégorique des jeunes du terrain de jeux lors du Charolais Champêtre de 1973. Cette photographie est utilisée dans le billet du blogue portant sur les festivités en Bellechasse. (Fonds Jacques-Michaud, P024,S01,D02)

RÉFÉRENCES

- CONSEIL CANADIEN DES ARCHIVES,
Conservation et numérisation, Ottawa, 2002.
- COUTURE, Carol et al., *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Québec, PUQ, 1999.
- HIRAUX, Françoise et Françoise MIRGUET,
La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels, Louvain-la-Neuve, France : Academia, 2012, Coll. « Publications des archives de l'université catholique de Louvain ».
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN, « Archives et émotions », dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 58, n° 1 (janvier-mars 2012), p. 5-16.
- MICHALSKI, Stefan [directives concernant les conditions d'humidité et de température dans les dépôts d'archives du Canada], Ottawa : Conseil canadien des archives, *Bulletin d'information*, n° 15 (2000).

- **Carte postale adressée à Aurélie Leclerc en date du 1^{er} avril 1909 (Fonds Famille Frenette, P027,S01).**



LE FONDS DE LA MAISON TURGEON : UNE EXPÉRIENCE INUSITÉE

ÉRIC LÉGARÉ-ROUSSIN

Dans le cadre du stage en archivistique que j'ai dû réaliser à l'été 2018, j'ai proposé à la direction de mon programme un projet qui reposait sur mes expériences antérieures à la Société historique de Bellechasse. Cela fait maintenant trois ans et demi que j'occupe un poste saisonnier comme archiviste étudiant. Ayant été initialement mandaté à l'été 2016 pour assurer le classement des archives de cinq paroisses dans la région de Bellechasse, j'ai joint un second projet en 2017 qui avait pour but de mettre en place un centre d'archives virtuel, Archives-Bellechasse, qui mettrait à la disposition du public des documents historiques privés. Pour cela, Clara Tremblay-Frenette et moi avons parcouru les routes de Bellechasse à la recherche d'archives privées. Au cours de la saison 2017, nous avons été contactés par le propriétaire d'une ancienne maison de Beaumont qui disait avoir trouvé des archives dans le grenier. Cette habitation, que le registre du patrimoine immobilier identifie comme la maison Turgeon, aurait été construite entre 1700 et 1720 par l'un des pionniers de Beaumont, Zacharie Turgeon. Ce dernier avait reçu, en concession, un lot du seigneur Charles Couillard en 1695. Sept générations de Turgeon auraient habité la maison avant qu'elle ne soit vendue en 1975¹.

Lors de notre visite à la maison ancestrale de la famille Turgeon, le propriétaire actuel nous présenta ce qui, probablement, constituait l'une des plus grandes découvertes de la saison : le fonds de

la maison Turgeon. Cet ensemble documentaire, de près de 15 cm d'épaisseur, contenait des documents dont les plus vieux dataient de 1704. Après avoir consulté quelques documents, nous avons réalisé que nous ne disposions pas d'assez de temps et de ressources pour assurer la pleine compréhension de l'ensemble documentaire. Cela nécessitait plusieurs heures d'études, ce qui, dans le cadre de notre mandat, était pratiquement impossible. L'été suivant, je devais réaliser un stage dans le cadre de mon certificat en archivistique. J'ai alors demandé à la Société historique de Bellechasse d'être l'organisme hôte pour un projet de stage qui avait pour but de faire un traitement complet du fonds de la maison Turgeon. Projet que la Société historique de Bellechasse a généreusement accepté. Le stage allait être dirigé par François Taillon, directeur du centre d'archives de la Côte-du-Sud, qui nous a accompagnés tout au long du lancement du projet Archives-Bellechasse.

Dans le cadre du présent texte, j'ai jugé bon de vous renseigner sur le processus qui m'a permis de traiter un fonds d'archives dont la richesse s'exprime non seulement à travers sa masse et l'âge des documents, mais également à travers la rareté et l'unicité de certaines pièces. Je vais concentrer volontairement mon propos autour des questions d'ordre archivistique et laisser de côté des aspects plus historiques que je traiterai avec plaisir dans un futur numéro d'*Au fil des ans*. Mon texte sera divisé en trois parties



Éric Légaré-Roussin est administrateur et diplômé à la maîtrise en histoire. (Photographie : Éric Légaré-Roussin, 2018)

1. « Maison Turgeon », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (Internet).

distinctes qui portent chacune sur l'un des trois processus du traitement en archivistique : le classement, la description et finalement la mise en valeur.

La classification

La classification, qui peut sembler simple au premier abord, s'est révélée très complexe. L'ensemble documentaire est constitué de près de 300 documents² qui ne semblent avoir aucun lien entre eux excepté le fait d'avoir été découverts dans la maison ancestrale de la famille Turgeon. D'ailleurs, l'ordre originel du fonds a été grandement altéré par le propriétaire actuel qui a placé les documents dans un ordre chronologique. La disposition originelle des documents nous aurait peut-être permis d'élucider certains mystères. Nous ne le saurons jamais. Néanmoins, lorsque l'on pousse la recherche un tant soit peu, on découvre que la plupart des documents sont liés de près ou de loin à la famille Turgeon. Par exemple, en consultant les différents actes notariés trouvés dans le fonds, on découvre que

certaines terres mentionnées dans les documents sont passées entre les mains de plusieurs propriétaires avant d'appartenir à un membre de la famille. Autrefois, lorsqu'un terrain était vendu, l'acquéreur prenait possession des documents permettant de faire la chaîne de titres de sa nouvelle propriété. De plus, il arrivait que les archives de différentes familles se confondent à la suite d'un mariage. C'est ce qui explique pourquoi certains documents ne mentionnent aucun membre de la famille Turgeon. Malheureusement, plusieurs documents n'ont pu être liés directement ou indirectement à cette famille, mais à deux autres familles qui ont habité la seigneurie de Beaumont : les familles Boissel et Fournier. Ainsi, j'ai créé quatre séries représentant chacune les trois familles susmentionnées et une quatrième, intitulée « Autres familles ». Évidemment, certains documents n'ont pu être explicitement liés à l'une des trois familles.

Normalement, un fonds d'archives ne peut inclure les documents de plusieurs

2. On y retrouve des actes de vente, des actes de mariage, des testaments, de la correspondance et des multitudes de documents qui rappellent non seulement l'histoire des familles, mais également leurs activités.



- *Maison Turgeon. (P001,S01,D048)*

familles. D'après l'archiviste Michel Duchein, un fonds d'archives est « *l'ensemble des documents de toute nature que tout corps administratif, toute personne physique ou morale, réunit automatiquement et organiquement en raison même de ses fonctions ou de ses activités*³ ». Il peut ainsi s'agir d'un individu, d'une association, d'une entreprise ou même d'une famille. Dans le cas des archives de la maison Turgeon, la chose semblait beaucoup plus complexe. Certains documents, en effet, nous laissaient entrevoir des relations plutôt intimes entre les membres de ces trois familles. Bien que les liens entre les familles Boissel, Turgeon et Fournier ne soient pas totalement clairs, je soupçonne que la maison de la famille Boissel a été acquise par la famille Fournier et que cette dernière entretenait des liens intimes avec la famille Turgeon. D'ailleurs, Jacques Fournier, dans son testament rédigé le 19 septembre 1840, mentionne son ami Louis Turgeon⁴. Y a-t-il eu un mariage entre un membre de la famille Turgeon et un membre de la famille Fournier ? Malgré mes recherches, je n'ai pu confirmer les hypothèses que j'ai formulées. Cela veut-il dire qu'il n'y a pas de liens formels entre les trois familles ? Non. Cela veut tout simplement dire que je n'avais pas les ressources et le temps nécessaires pour répondre à ces questions. J'ai donc jugé prudent de conserver le nom « Fonds maison Turgeon ». Néanmoins, si un jour un chercheur découvre les informations qui justifieraient la fusion d'une ou plusieurs séries en une seule, il sera possible de le faire. J'ai pris soin d'utiliser le même vocabulaire pour les titres des sous-séries et des dossiers. Ainsi, une restructuration du fonds est toujours possible.

La description

La seconde étape de mon stage

consistait à rédiger une description qui permettrait non seulement de connaître les caractéristiques physiques du fonds d'archives comme sa longueur linéaire, mais également de présenter certaines analyses qui permettent de contextualiser le fonds et faire ressortir les éléments les plus riches de l'ensemble documentaire. Par exemple, la série de la famille Boissel contient deux magnifiques documents : des permis de pêche à la morue datant de 1723 et 1733⁵. Sur ces documents on trouve une liste de l'ensemble des hommes ayant participé aux expéditions et qui spécifie leur fonction sur le navire, l'endroit où ils habitent, leur âge, leurs gages et la somme qu'ils ont reçue jusqu'à présent. Les documents montrent que des enfants de la famille participaient également à ces voyages. En 1723, le fils Pierre Boissel, alors âgé de douze ans, participe à l'expédition. Lors de l'expédition de 1733, ce dernier est second du capitaine, alors que deux autres enfants Boissel y participent : Charles, 18 ans, et Joseph, 16 ans. Aucune information supplémentaire ne nous permet de savoir si les enfants ont perpétué la profession de leur père. Ces deux pièces d'archives sont très précieuses. Lorsque Clara et moi avons découvert ces documents, nous avons contacté l'historien Mario Mimeault qui a récemment rédigé un ouvrage sur la pêche à la morue en Nouvelle-France⁶. Celui-ci a affirmé qu'il était obligatoire de détenir un permis de pêche afin d'organiser une expédition, mais qu'il n'en avait jamais vu auparavant. On peut imaginer qu'il ne reste que très peu de permis datant du XVIII^e siècle. C'est pourquoi j'ai pris soin de décrire ces pièces sur le site Archives-Bellechasse.

Une description permet également de présenter l'historique de conservation d'un fonds d'archives. Comme nous l'avons mentionné précédemment,

3. Michel Duchein, « Le respect des fonds en archivistique. Principes théoriques et problèmes pratiques », dans Michel Duchein, *Études d'archivistique 1957-1992*, Association des archivistes français, 1992, p. 12-13.
4. Testament de Jacques Fournier, 19 septembre 1840. (P040,S03,SS01, D01)
5. Pêche à la morue. (P040,S01,SS033)
6. Mario Mimeault, *La pêche à la morue en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2017.

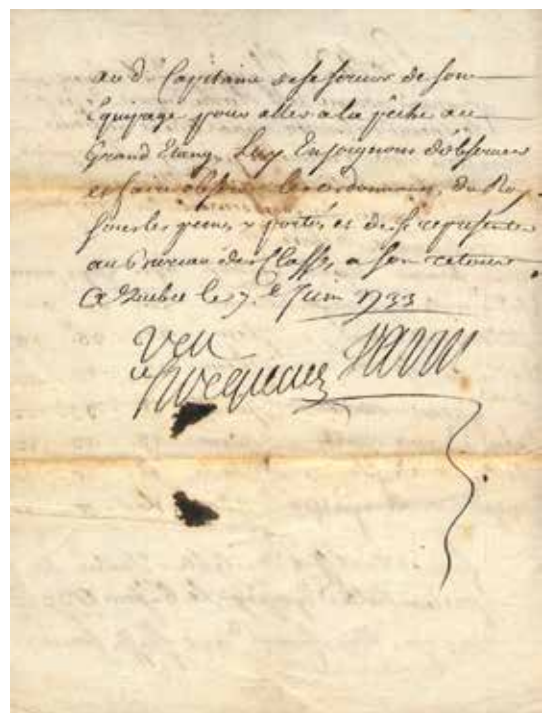
l'ensemble documentaire a été trouvé dans le grenier de la maison Turgeon. Bien entendu, il est très peu probable que ce fonds d'archives ait été conservé dans ce lieu durant plusieurs décennies. Les conditions ambiantes auraient très probablement accéléré la dégradation des documents. D'ailleurs, Jean-Claude Tardif, qui a été l'un des anciens propriétaires de la maison, a amorcé des travaux de restauration en 1978⁷. Si ce dernier était tombé sur des archives tricorniennes, je doute fortement qu'il les ait laissées dans un environnement hostile. Ainsi, il était fort probable que les archives soient sorties de la maison durant quelques années. Je suis donc entré en contact avec la fille de la dernière dame Turgeon ayant habité la maison. Celle-ci m'a raconté que la famille Turgeon s'est probablement transmis les archives de génération en génération. Lorsque sa mère a quitté la demeure, elle a emporté les documents avec elle parce qu'ils racontaient l'histoire de sa famille. Après

son décès, ses enfants, considérant que les documents illustraient l'histoire de la maison, ont légué le fonds d'archives aux propriétaires du moment. Ceux-ci, n'éprouvant probablement aucun intérêt pour de vieux documents, les ont placés au grenier de leur maison. Cette histoire nous montre à quel point la survie d'un document dépend avant tout de la valeur sentimentale qu'on lui accorde.

Diffusion et mise en valeur

Pour assurer une bonne diffusion d'un fonds d'archives, il faut s'assurer, avant toute chose, que celui-ci est accessible, autant intellectuellement que physiquement. Bien entendu, un bon classement et une bonne description peuvent encourager les chercheurs à consulter l'ensemble documentaire. En classant le fonds, en explicitant les liens qui unissent les documents entre eux et en fournissant les éléments clés qui permettent de comprendre l'histoire qui le sous-tend, on facilite nécessairement

7. « Maison Turgeon », Répertoire du patrimoine culturel du Québec.



- Pêche à la morue. (P040,S01,SS03)

son accès intellectuel⁸. Dans le cas présent, je pense avoir dégagé l'essentiel des informations nécessaires à la compréhension du fonds. Vous pourrez en juger par vous-même en consultant sa description sur le site officiel d'Archives-Bellechasse⁹.

La seconde mesure concerne l'accès physique au fonds d'archives. Malheureusement, la Société historique de Bellechasse ne possède pas de centre d'archives où il est possible de conserver et de consulter les documents. À la fin de la saison, j'ai dû retourner le fonds à son propriétaire avec les informations nécessaires pour assurer une bonne conservation. Malgré cela, mes collègues et moi-même avons procédé à numérisation du fonds dans sa quasi-entière¹⁰ au cours des deux derniers étés. Je l'ai par la suite publié sur le centre d'archives virtuel de la Société historique de Bellechasse¹¹. Bien entendu, une numérisation n'équivaut jamais à l'original, mais il sera tout de même possible de tirer les informations que contiennent les documents,

même s'il est impossible d'y accéder directement. D'ailleurs, étant donné l'âge et l'état de certains documents, il faut éviter autant que possible de les manipuler. En numérisant ceux-ci, nous facilitons leur conservation à long terme.

Le fonds maison Turgeon est d'une richesse incommensurable. Contenant plus de 300 documents dont les plus anciens datent de 1704, ce fonds nous permet d'aborder des thématiques historiques les plus diverses. La multiplicité des thèmes concernés par le fonds en fait un sujet d'exploitation dont les limites correspondent à celles de l'imagination du chercheur. Le fait qu'un tel fonds puisse exister est la preuve de la pertinence d'un projet comme Archives-Bellechasse. Sans cette recherche d'archives, ces documents n'auraient peut-être jamais été trouvés et auraient fini par tomber dans l'oubli alors qu'ils sont désormais accessibles gratuitement sur le Web.

8. Dominique Maurel et Michel Champagne, « La description et l'indexation », dans Carol Couture et al., *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 257.
9. Archives-Bellechasse. P040.
10. Seuls les documents endommagés et incomplets ont été retenus pour la numérisation.
11. Archives-Bellechasse.



Pierre Lefebvre est entouré de Philippe Lambert et Éric Légaré-Roussin, deux des trois étudiants qui ont participé au projet Archives-Bellechasse à l'été 2018. Gabriel Robert-Drissen, absent sur la photo, complétait l'équipe. (Photographie : *La Voix du Sud*, 30 août 2018)



CES TRÉSORS MÉSESTIMÉS : LES ARCHIVES PAROISSIALES

ALAIN RAINVILLE

Alain Rainville est
archiviste historien.

Le patrimoine religieux n'a plus la cote. Pratique religieuse en berne, temples désertés, les autorités ecclésiastiques sont désemparées et encore plus leurs ouailles. On ne sait plus quoi faire de ces lieux autrefois centraux dans notre société : ventes de feu, reconversion, démolition ; quelques-uns s'en réchappent... On pleure sur la perte de vieilles pierres, leur mobilier, ces vêtements sacerdotaux, ces vases sacrés : trésors, démolis, bazarisés, laissés aux marchands du temple. Pourtant, parmi tous ces biens patrimoniaux, un grand oublié demeure un porteur majeur de notre mémoire : les archives, vieux papiers tout sales, poussiéreux que l'on a souvent relégués dans les coins les plus obscurs des sacristies et des presbytères, sinon carrément détruits ou mis à la poubelle. Elles sont pourtant parmi les plus précieux trésors possédés par les Fabriques : que reste-t-il en effet de tous ces lieux, une fois que le pic du démolisseur a fait son œuvre, si ce n'est ces vieilles photos jaunies, ces vieux papiers écornés et menacés par les champignons ? Heureusement, beaucoup d'entre elles survivent, grâce à des gens conscients de leur valeur mémorielle. Nous voulons vous présenter dans les lignes qui suivent l'exemple des Archives de l'ancienne Fabrique de La Nativité de Notre-Dame de Beauport, maintenant partie de la nouvelle paroisse Notre-Dame-de-Beauport.

Une découverte

C'est sur un fond de tempête de semaine sainte qu'en 1992, mis sur la piste

par des collègues archivistes, je me suis présenté à la sacristie de l'église de La Nativité de Notre-Dame de Beauport pour y consulter l'original d'un document que j'espérais y retrouver. Surprise, non seulement s'y trouvait-il, mais aussi tout un ensemble de documents provenant de la famille seigneuriale Juchereau-Duchesnay de Beauport, de même que les archives de la paroisse, dont on disait qu'elles avaient péri en grande partie dans l'incendie de 1916. Avec l'autorisation du curé Michel Fournier et des marguilliers, l'inventaire et le classement de ce fonds privé, le Fonds de la Famille Juchereau-Duchesnay est fait. Quelques années plus tard, à la faveur de fouilles archéologiques sur le site de l'église de Beauport, je suis amené à m'intéresser de près aux archives de la paroisse, dont j'avais eu un premier aperçu quelques années auparavant : d'abord en reclassant tout le fonds des cartes et plans, et ensuite, en scrutant les pièces d'archives du fonds paroissial, pour répondre aux questions posées par les archéologues et les architectes sur la construction des cinq temples édifiés à Beauport et aussi sur l'existence des autres composantes s'étant retrouvées ou se trouvant sur le terrain de la Fabrique, cimetières, presbytères et autres structures.

Archiviste et historien de formation, je n'avais jusqu'alors que fort peu utilisé les ressources des archives paroissiales : elles m'étaient, pour ainsi dire, quasiment inconnues. Pourtant, c'est toute une communauté qui revivait au fil des

documents consultés : scènes de la vie quotidienne, baptêmes, mariages, sépultures, projets de constructions, querelles de bancs, problèmes d'argent, etc. Bien avant que n'apparaissent les municipalités, c'est effectivement autour du clocher et de son curé que se structuraient les communautés villageoises. Quand, en 2016, les membres de la Fabrique de la paroisse de La Nativité de Notre-Dame de Beauport ont voulu souligner le centenaire de la reconstruction pour une cinquième fois de leur temple, l'idée a germé de produire un documentaire 3D sur l'histoire des cinq églises de Beauport, qui serait un legs pour les générations futures. C'est là qu'est apparue toute la richesse et toute l'utilité de la mémoire conservée dans ces vieux papiers, jaunis, ces vieux plans et ces vieilles photos du fonds de la vieille paroisse de Beauport.

Histoire de la conservation des Archives de la paroisse de Notre-Dame de La Nativité de Beauport

L'érection canonique du 3 novembre 1684 par M^{gr} François de Laval marque l'acte de naissance de la paroisse « Nativitatis Beatissimæ Virginis Mariæ » (La Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie); ce qui la place parmi les paroisses fondatrices du premier évêque de la Nouvelle-France. L'implantation d'une communauté chrétienne dans ce qui est à l'époque le territoire de la seigneurie de Beauport fondée par Robert Giffard et une partie de celle de Notre-Dames-des-Anges propriété des Pères Jésuites, remonte pourtant à quelques décennies auparavant : première chapelle en 1662, création autour de 1665 d'un embryon d'administration temporelle, ouverture des registres en 1673, et surtout, en 1676, cession du terrain où l'on est à construire un premier temple en pierre. De ces années pionnières, bien peu de documents

ont survécu : l'acte de donation de 1676 et un « *Estat pour leglise de beauport pour les bans* » de cette même année sont parmi les raretés encore existantes — les registres de ces années, encore qu'incomplets, partiront malheureusement en fumée en 1916. Il faut dire que le curé devra attendre les années 1686-1688 pour avoir son presbytère, rien pour aider à la conservation d'archives. Ce n'est qu'à partir de 1706 qu'on voit peu à peu se constituer un corpus d'archives bien structurées avec, entre autres, l'apparition des Livres de comptes qui se succéderont sans interruption jusqu'à aujourd'hui avec, à l'intérieur, les Délibérations du conseil de Fabrique à partir des années 1770 et qui auront leurs propres registres après 1835. C'est vraiment au cours de ce premier tiers du XIX^e siècle que les archives deviennent plus volumineuses et diversifiées, sans doute du fait de curés mieux formés et d'autorités diocésaines mieux organisées et plus pointilleuses. Aux Registres d'état civil, livres de comptes qui continuent d'exister, s'ajoute une foule de documents témoignant de la vie paroissiale sous tous ses aspects : journaux financiers, livres de prônes, registres de cimetière, actes notariés, contrats, assurances, rapports de toutes sortes, etc. Du fait de leur ancienneté, les archives regorgent aussi de ces documents publics, ordonnances, règlements, mandements des évêques, lettres circulaires des autorités civiles et ecclésiastiques, etc., témoins d'une époque où les moyens de communication sont quasi inexistantes et où le curé, l'une des rares personnes de la communauté à savoir lire et écrire, demeure la courroie de transmission privilégiée entre les autorités et le peuple. Les nombreuses disputes judiciaires qui opposent au fil des ans la paroisse aux constructeurs de plusieurs de ses chantiers de construction — tours de la deuxième église dans

les années 1780-1790, construction de la troisième église entre 1849 et 1853, incendie, reconstruction et ajout du portail de la quatrième église entre 1890 et 1911, incendie et reconstruction de la cinquième église de 1916 à 1934 — apportent leur lot de documents qui viennent engraisser les archives de la paroisse.

Deux incendies de l'église, le 24 janvier 1890 et le 21 février 1916, ne semblent pas avoir touché le fonds historique des archives paroissiales à l'exception des Registres d'état civil, c'est du moins ce que suggère l'étude ci-après des anciens instruments de recherche. Un inventaire fait en 1982 évalue que cet ensemble accumulé depuis les origines de la paroisse regroupe autour de 7,50 mètres linéaires de documents manuscrits et de quelque 490 pièces de cartes, plans, dessins et photographies¹. Aux suites de cet inventaire, un nouveau cadre de classement numérique est mis en place et les archives sont complètement réorganisées au début des années 1990. Faute d'un

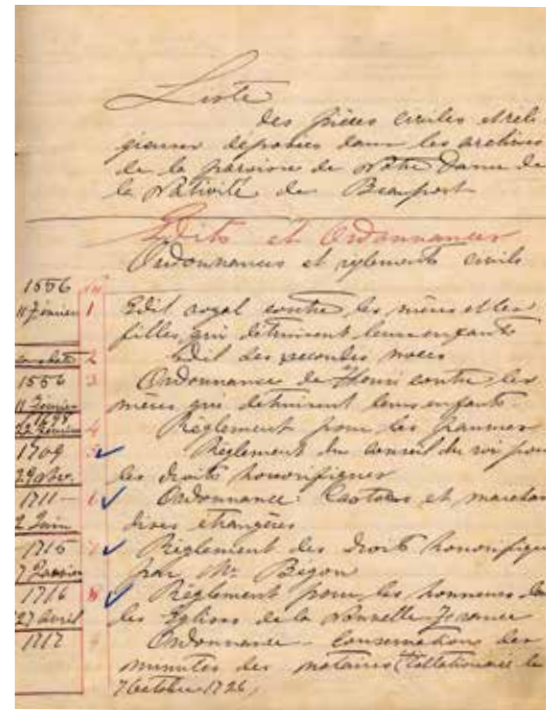
suivi approprié, il apparaît qu'une césure s'est créée entre les archives à valeur historique, qui suivent le cadre de classement de 1990, et les documents actifs et semi-actifs, qui dorment dans les classeurs de l'administration paroissiale sans classement spécifique. Seuls les documents cartographiques et architecturaux (cartes et plans) ont été traités en 2009 et intégrés dans la série 900 du nouveau cadre de classement.

Le travail de mémoire sur les archives

La paroisse de La Nativité de Notre-Dame a pu compter au cours des ans sur plusieurs personnes sensibilisées à la valeur historique de ses archives. Plusieurs de ses curés ont pris soin de garder précieusement non seulement les registres, ce qui leur était imposé par les autorités, mais aussi les autres papiers qui constituaient la mémoire de leur communauté. Mentionnons entre autres le curé Jean-Pierre-François-Laforce Langevin² qui fut d'abord vicaire, puis curé à Beauport

1. FFLNDB, « La Nativité de Notre-Dame de Beauport », dans *Inventaire national des Archives du Québec*, 20 août 1982.
2. Ajoutons, notamment à l'attention des lecteurs belle-chassois, que ce prêtre aux intérêts variés — depuis les mathématiques jusqu'au développement de l'agriculture — a eu pour première cure celle de la paroisse de Sainte-Claire entre 1850 et 1854.

- *Estat pour leglise de beauport pour les bans 1676.*
- *Répertoire Langevin des archives de la paroisse Notre-Dame de la Nativité de Beauport, 1866.*

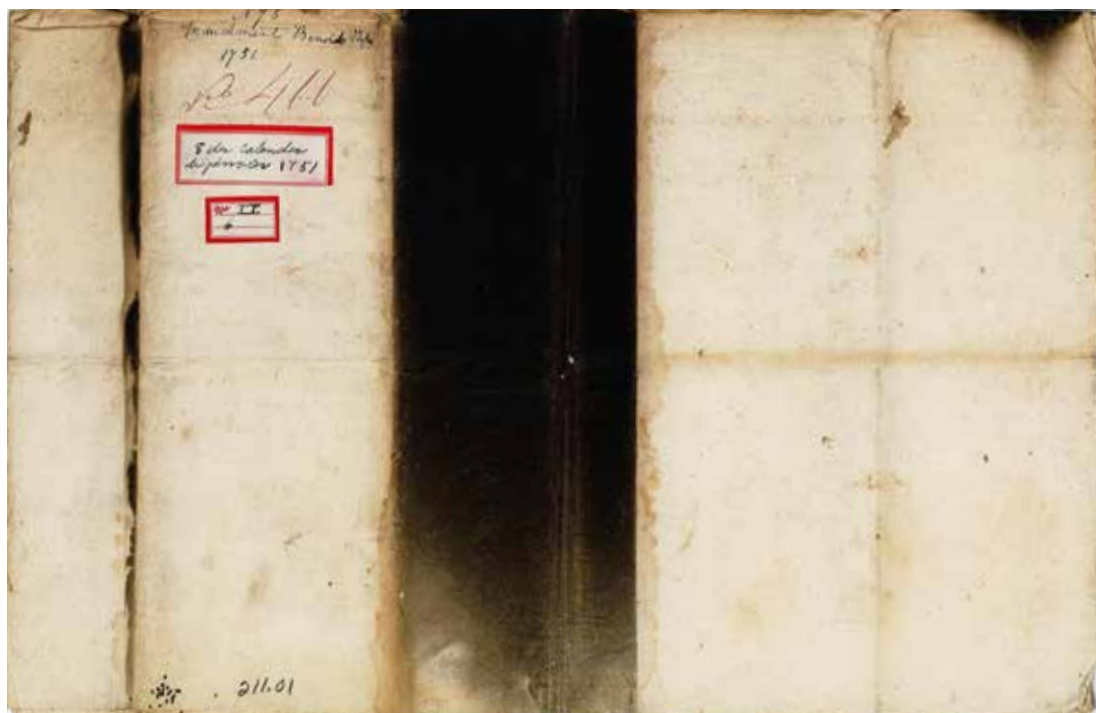


entre les années 1850 et 1858 et qui deviendra en 1867 le premier évêque de Rimouski. Ce prêtre féru d'histoire — on lui doit notamment ses « Tableaux de l'histoire du Canada » — s'est vivement intéressé à l'histoire de la paroisse de Beauport avec ses deux volumes sur les « Notes sur les Archives de Notre-Dame de Beauport » publiés en 1860 et 1863³. Probablement est-ce au cours de son travail sur les « Notes » qu'il procède à ce qui semble être une première organisation des « vieux papiers ». Il lègue à la paroisse un « Répertoire des Archives », précieux outil finalisé autour de 1866 qui constitue la « *Liste des pièces civiles et religieuses déposées dans les archives de la paroisse de Notre Dame de la Nativité de Beauport* ». L'examen de ce « Répertoire » démontre que, sauf pour les registres (baptêmes, mariages, sépultures) et les plans de la troisième église, le corpus d'archives de 1866 reste quasiment complet et qu'il n'a pas, contrairement à la tradition orale, brûlé dans l'incendie de

1916 — certains documents portent des traces de suie, peut-être liées à l'incendie de 1890 où le contenu de la voûte de la sacristie avait pu être sauvé.

Les successeurs du curé Langevin, notamment les abbés Ignace-Irénée-Adolphe Légaré (1884-1893) et, plus particulièrement, Louis-Anselme Déziel (1893-1920) se font un devoir de conserver et d'annoter les documents créés et acquis durant les travaux de reconstruction des deux églises incendiées en 1890 et 1916. Ils ne touchent pas au cadre thématique adopté par leur prédécesseur, se contentant d'ajouter ici et là de nouveaux documents dans la grille. Ce n'est qu'en 1944 que l'on procède à une nouvelle réorganisation des archives, probablement pour mieux intégrer les documents versés dans les archives depuis 1866. Son auteur — on ne connaît pas son identité, mais ce pourrait être le vicaire Christophe Landry s'inspire de l'ancienne grille thématique de Langevin et adopte un « système numéralphabétique [sic] » sous 34 chefs principaux. Il

3. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, t. VI, p. 353.



- *Documents portant les marques de l'incendie de 1916.*

défait le classement antérieur et intègre les anciennes pièces dans la nouvelle grille tout en conservant une table de correspondance entre les deux systèmes. Là encore, comme on l'a constaté précédemment, la très grande majorité des documents du « Répertoire » Langevin existent toujours, ce qui confirme que les archives n'ont pas brûlé. Il y a bien des pièces manquantes, mais elles découlent d'un mauvais reclassement d'autres corpus d'archives : Fonds privés Thomas-Edmond Giroux et Famille Juchereau-Duchesnay.

Suite à l'inventaire de 1982 effectué dans le cadre de l'Inventaire national des Archives du Québec, la Fabrique décide d'implanter en 1990 un nouveau cadre de classement et de réorganiser tout le corpus documentaire de la paroisse. Bonne décision en soi, puisque le nouveau classement numérique assure une bonne gestion documentaire de l'ensemble des activités de l'administration paroissiale. Cependant, il aurait été nécessaire de créer une liste de correspondance entre l'ancien et le nouveau système afin de s'assurer de l'observance des principes de respect des fonds et de provenance chers aux archivistes et de permettre aux chercheurs de connaître le contexte de création des documents. De plus, l'opération de reclassement des pièces d'archives dans leur nouveau dossier est primordiale et demande une bonne connaissance de l'histoire de paroisse, ce qui n'a pas été le cas ici : beaucoup de pièces d'un même dossier se sont trouvées éparpillées entre plusieurs dossiers et souvent dans les mauvais dossiers, outre que la logique des anciens dossiers ne correspond pas nécessairement à celle des nouveaux. Il aurait été de beaucoup préférable de fermer le vieux fonds historique et de garder son classement et l'instrument de recherche qui y donnait accès. Cependant, l'essentiel de l'existence des

archives qui est d'en assurer la conservation et l'accès est préservé; cela exigera néanmoins du chercheur une plus grande gymnastique pour recoller les pièces du « puzzle ».

L'utilité des archives paroissiales

On peut se demander pourquoi sauvegarder ces vieux papiers. L'exemple des Archives de l'ancienne Fabrique de la paroisse de La Nativité de Notre-Dame de Beauport m'apparaît pourtant riche d'enseignement. Par deux fois, elle a vu disparaître ses églises et, avec elles, mobilier, vêtements sacerdotaux et vases sacrés; ce qui reste comme témoignage de ses plus de trois cent vingt-cinq ans d'histoire, ce sont justement ces vieux papiers que l'on peut à juste titre qualifier de trésors. Il m'en apparaît de même pour ces paroisses disparues ou qui vont disparaître, et pour ces temples détruits : leurs archives demeurent souvent le seul témoignage tangible de leur existence et de celle de la communauté chrétienne qu'elles desservaient. Il faut faire en sorte de préserver ces trésors documentaires et autant que possible de les garder dans la communauté qui les a créés. Il est louable que les autorités diocésaines consentent des efforts pour se doter d'un dépôt d'archives pour sauver toutes ces archives en perdition. Mais il me semble qu'il faut faire autant que possible les efforts pour conserver les archives paroissiales dans leur milieu d'origine, là où le sentiment d'appartenance est le plus fort et le plus significatif.

Quant à leur utilité, depuis des années, la mémoire des archives paroissiales est sollicitée à Beauport. Travaux de restauration, fouilles archéologiques, aménagement du terrain de la Fabrique, création d'un mémorial des familles des bâtisseurs : autant d'exemples où les Archives se sont avérées essentielles. Le

dernier projet, la réalisation d'un documentaire 3D sur l'histoire des cinq temples de La Nativité de Notre-Dame a plus que prouvé la nécessité des archives. Les gadgets électroniques ont beau se multiplier et se sophistiquer, ils sont sans signification sans un contenu documentaire pour les supporter : comment, en effet, modéliser cinq églises sans plans anciens, contrats, iconographies et photos anciennes, ou encore, sans données des fouilles archéologiques?... Ce n'est là qu'une illustration parmi tant d'autres de leur utilité. La connaissance de notre patrimoine religieux est primordiale, mais l'est tout autant celle de la communauté qui l'a construite et l'a soutenue, ce que permettent les archives paroissiales.



- *Église de la Nativité de Notre-Dame de Beauport. (Photographie : Maries-Josée Deschênes, 2018)*

1935 : LE DEVIS DE L'ÉGLISE SAINT-CAJETAN D'ARMAGH PIERRE PRÉVOST



Pierre Prévost est vice-président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

C'est un devis détaillé que vient de préparer, en juin 1935, l'architecte Pierre Lévesque pour la nouvelle église de Saint-Cajetan d'Armagh, en vue de son aménagement intérieur. En tout, le document comprend une trentaine de pages et est révélateur de la manière de construire qui peut paraître bien éloignée de la nôtre, au XXI^e siècle, mais qui est pourtant novatrice à bien des égards.

Plus de 80 ans se sont écoulés, les techniques ont évolué et certains matériaux ne sont plus en usage. Ce document d'archives conservé à la Fabrique de Saint-Cajetan-d'Armagh concerne non seulement la structure de l'édifice déjà achevée deux ans auparavant, mais aussi le volet de l'aménagement intérieur de l'église. Toutefois, la réalisation de ce volet ne verra pas alors le jour. Il faudra en effet attendre le début des années 1960 et un nouveau plan d'aménagement, pour qu'enfin soit réalisée la décoration intérieure qu'on lui connaît aujourd'hui, avec son style Arts déco très inhabituel dans notre région.

Du projet de 1935, il a été extrait certains passages dont le contenu peut surprendre. En effet, ces textes, issus du bureau de l'architecte Pierre Lévesque et bientôt centenaires, se situent à la pointe des techniques de leur époque. Ils éclairent sur la façon dont a été construite la plus grande église de Bellechasse.

Propriété des plans et devis

« Tous lesdits plans et devis sans exception sont la propriété de l'architecte Pierre Lévesque

et personne n'aura le droit de les détruire, les modifier, les morceler, les échanger ou s'en départir, sans la permission du dit architecte. [...] Tous les plans, devis et détails ainsi que leurs suppléments et appendices devront être remis à l'architecte aussitôt après la complétion et avant la réception finale des travaux. »

Description générale

« Fondations en béton; murs en pierre de rang, remplissage en pierre ou brique, revêtement en Haydite; plancher et charpente en béton armé jusqu'au toit, charpente principale du toit en acier, le reste en bois; couverture en tôle ou bardeau d'asphalte; intérieur non fini; fausse voûte incombustible; perron en béton; plomberie, système de chauffage à air chaud; éclairage électrique. »

Obligations générales de l'entrepreneur

« Faire assurer ses ouvriers contre les accidents; [...] laisser libre accès en tout temps à M. le Curé, aux marguilliers, à l'architecte ou leurs représentants; [...] faire en sorte que les fidèles ne soient incommodés le moins possible dans et autour de la vieille église. »

Syndicats

« Les entrepreneurs devront donner la préférence aux membres des Syndicats Catholiques dans tous les métiers [...] Les hommes de la région devront recevoir les salaires minima suivants : Les manœuvres \$1,25 par jour de 10 heures; les menuisiers, \$2.00; les maçons, \$4.00. »

Obligations de l'architecte-dirigeant

« [...] visiter les travaux régulièrement à toutes les deux semaines. »

Chapitre I : Maçonnerie

MATÉRIAUX À EMPLOYER. « [...] Ciment de la "Canada Cement Co.", sable net, assez gros et anguleux. Pierre concassée pour béton massif, 1½" de grosseur maximum, saine et dure, sans mélange terreux. [...] Pierre de rang et de taille en granit, celui de St-Samuel de préférence. Brique commune, bien cuite et dure. Terra-cotta semi-poreuse. [...] On pourra se servir de la vieille pierre pour des remplissages dans la nouvelle construction. »

FOUILLES ET TERRASSEMENT. « [...] Les tranchées assez larges pour permettre l'installation des coffrages et des drainages. Miner au besoin. Les canaux du drainage extérieur seront creusés au point haut à la profondeur des fondations et avec une pente d'au moins ¼" au pied jusqu'au fossé du chemin; profondeur minimum 4'6" [...]. Comme ligne de repère, le plancher de la nef sera assuré à 11'0" au-dessus du trottoir actuel, au milieu de la tour. »

MURS DU CARRÉ. « [...] La pierre de rang [...] sera posée à plein mortier [...] sur des coins de bois [...]. Remplissage en pierres brutes, bien liaisonnées, [...] parois intérieurs [sic] proprement faits [sic] en pierre ébauchées, boutisses à tous les 3'0" en longueur et à tous les 2'0" en hauteur; [...] linteaux en béton armé aux ouvertures carrées. Remplir les ravalements lorsque la couverture sera posée. [...] »

PIERRE DE RANG ET DE TAILLE. « Toute cette pierre sera du granit de St-Samuel. Un autre granit ne pourra être accepté que s'il y a économie et pourvu que l'entrepreneur en fasse mention dans sa soumission. La pierre de rang sera bosselée, 12" de hauteur d'assise [...] pas de trous de forets apparents, longueurs variant de 12" à 4'0", [...] aucune pierre amincie en lame de couteau ne sera acceptable. Les têtes formant les joues des ouvertures seront pointées à la machine à 4 pointes. [...] Chiffres du millésime taillés en phène creuse. Se servir d'une des pierres, choisie en temps et lieu pour faire la pierre angulaire; lui faire une cavité en-dessus, une croix sur la face et la

couvrir d'une feuille de plomb. »

CHUTES. « Dans le solage du transept Ouest, poser une chute à charbon, 24" X 30" environ, en fonte et acier, marque "Majestic" ou autre semblable. Du côté Est, poser une trappe en acier, dans un cadre fixé sur la chute en béton, barrure à l'intérieur. »

PERRONS. « Murs d'entourage en béton de 1:3:5. Remplissage dans toute la grandeur en pierres sèches, sable ou gravier [...] pilonnés couche par couche. Faire ce remplissage longtemps à l'avance pour lui permettre de refouler à son maximum. [...] Tenir le ciment [de surface] humide pendant 10 jours et le protéger par un papier "Sisalkraft". Marches faites comme le palier mais coulées dans des formes blanchies, avec joints d'expansion, bords arrondis. »

REVÊTEMENT DES MURS. « Tous les murs exposés [...] seront revêtus intérieurement en blocs de "Haydite" de 3" d'épaisseur, 8" X 16" [...] vide de 2" en arrière; liaison au mur à tous les 5'0" de hauteur au moyen de clous enfoncés dans les joints du mur à tous les blocs. [...] Il sera permis d'employer du terra-cotta de 3" au lieu de "l'Haydite" mais dans ce cas une couche de crépi au "Sélinite" ou "Rockwall" devra être ajoutée. »

FAUSSE-VOÛTE ET ISOLANT. « [...] Poser sous les fers de la charpente une latte métallique No 24, à nervures de 3/4 », attachée solidement, clins [recouvrement] de 3" lorsqu'ils seront sur les supports, 6" lorsqu'ils seront dans le vide. [...] Sous la latte appliquer deux couches de crépi [...] la première couche peignée, la seconde dressée. Sur toute l'étendue des fausses voûtes en béton et en latte, poser un rang de laine minérale « Triplépais » de Johns Manville, épaisseur 2 ¼". »

PLANCHERS. « [...] Conserver le ciment humide pendant plusieurs jours en le recouvrant de papier 'Sisalkraft' et en l'arrosant au besoin. Quand le ciment sera parfaitement sec, il sera rendu anti-poussièreux par l'application de deux couches de durcisseur 'Rapidolith' ou 'Hippo'. [...] Le pont de la lanterne des cloches

sera fini au ciment comme les planchers mais contenant un hydrofuge 'Pudlo' ou autre de même qualité. »

PLANS. « Les plans généraux et les détails de la structure sont préparés par MM. Ricard et Royer agissant comme ingénieurs-conseils sous la direction de l'architecte. La rémunération de leurs services sera à la charge de l'entrepreneur. »

RÉSISTANCE DU BÉTON. « Après 28 jours, le béton devra avoir la résistance minimum suivante : Colonnes 2500 lbs au pouce superficiel. »

Chapitre II : Charpenterie et menuiserie

PEINTURE. « Toute la structure métallique recevra une couche de peinture anti-corrosive à l'usine, une autre après l'érection sur toutes les parties exposées à l'air, cette dernière de couleur différente de la première. »

DÉPLACEMENT DES BÂTISSÉS ACTUELLES. « Déplacer le vieux presbytère dans la direction du Nord-Est, soit environ 40'0" vers l'Est et 50'0" vers le Nord, et l'installer provisoirement de manière à ce qu'il puisse être habité durant les nouvelles constructions. Déplacer vers l'Est les deux autres petites

constructions servant de dépendances. Déplacer la sacristie vers l'Ouest, soit d'abord 12'0" vers le Nord, puis environ 50'0" vers l'Ouest, l'installer provisoirement pour la durée des travaux. Boucher dans le pignon Ouest la brèche laissée par l'ancien transept; pratiquer une porte dans le transept de la vieille église correspondant à celle de la sacristie, faire un entourage entre l'église et la sacristie, déplacer les bancs au besoin, etc. »

DÉMOLITIONS. « [...] Lorsque la nouvelle église sera occupée, l'entrepreneur laissera les anciens édifices tels qu'ils seront. »

CHARPENTE DU CLOCHER. « Observer exactement les plans, faire les assemblages solidement et se conformer aux instructions de l'architecte. Les pièces de base de la flèche seront boulonnées sur la dalle en béton avec boulons de 3/4" à écrous et viroles. L'aiguille pourra être en deux ou trois longueurs entées en encastrement et boulonnées, frettes en fer au besoin, mortaises au bas de l'aiguille avec coins en bois dur serrés sous les poutres en béton, [...] rainure au sommet et frettes en fer de 2 1/2" X 3/8" pour la croix. [...] Resserrer tous les écrous avant de quitter définitivement les lieux. »



- Rarement fréquenté, le comble de la nef cache la charpente en acier riveté et boulonné, ainsi que le crépi appliqué sur la résille sous le pontage de bois de la toiture. (Photographie : Pierre Prévost, 2016)

CROIX DU CLOCHER. « Elle sera en fer forgé d'après les plans de détails. Tige 2" par 2" engagés dans l'aiguille en bois; coquille sur la boule 3/8" d'épaisseur; bague soudée à la tige; montants et traverses doubles en fer de 5/8" par 2"; équerres dans tous les angles; ornements en fers plats rivetés ou boulonnés; tige de 3/4" avec bague fixe et écrou pour recevoir un coq en tôle. »

COUVERTURES DES TOITS. « [...] Un capotin de 2' X 2', posé obliquement à un endroit près du faite, avec bordure de 4", couvercle et crochet; petite échelle fixe pour y monter. »

PASSERELLES DANS LES COMBLES. « [...] Près de la trappe poser une pancarte indiquant le danger et défendant de passer sur la fausse-voute. »

SACRARIUM. « Poser un tuyau de fer de 1 1/2", à partir du plancher du chœur jusqu'à la fosse dans le sol; entonnoir en cuivre au-dessus du plancher, enfermé d'une boîte en bois avec couvercle ferré de couplets et d'une poignée. »

MANCHONS POUR CORDES. 'Poser dans les planchers en béton du haut de la tour des manchons en tuyau de fer de 1 1/2" avec bagues en porcelaine pour cordes des trois cloches. »

BUFFETS. « Installer dans la nouvelle sacristie les deux anciens buffets en les mettant bout à bout, les raccorder pour n'en former qu'un, de même que les plateformes. »

TABLE COMMUNION. « Poser dans la nouvelle église la vieille table de communion, à balustres, en bois dur. Retrancher ce qui ne peut pas faire et compléter ce qui manquera. Réparer les portes au besoin. »

STALLES. « Reposer dans le chœur les stalles actuelles, chacune mesurant 18'0". Les ajuster, réparer et finir convenablement. »

CONFESSIONNAUX. « Installer les deux anciens confessionnaux avec leurs plateformes, les ajuster à leur place et les réparer au besoin. Les quatre autres confessionnaux seront neufs mais temporaires, tout en épinette. »

CHAIRE. « Installer la chaire actuelle, sur

son piédestal, et avec son escalier, modifications à l'escalier au besoin pour l'adapter à son nouvel emplacement. »

AUTELS. « Installer les trois autels actuels avec leurs plateformes en les ajustant en place. »

BANCS. « Les bancs ne sont pas compris. La question d'installer les vieux bancs ou d'en faire des neufs sera décidée plus tard. »

CLOCHES. « Reposer dans le nouveau clocher les trois cloches actuelles, rallonger ou renouveler les cordes au besoin. Si les montures avaient besoin de réparations, elles seront à la charge de la Fabrique. »

Chapitre III : Couverture

MATÉRIAUX. « Ils seront tous de première qualité. Employer la tôle galvanisée 'Armco', 'Stelco', 'Toncan' ou 'Keystone', fabriquée avec alliage de cuivre sans tache ni défaut; le clou galvanisé; des vis au besoin; du plomb de 4 ou 5 lbs sur les chevalets, sur les onglets, sous la croix, et partout où nécessaire.' [...] 'Tous les toits [à agrafes] seront en tôle No 28, feuilles de 24" de largeur, agrafées bout à bout, avec 3 1/2" de clin, les côtés assemblés à agrafes doubles verticales 1" de hauteur finie [...] ». [...] 'Le bas-côté sera couvert [à baguettes] en tôle No 26; feuille de 24" de largeur rivetées de pouce en pouce et clouées de pouce en pouce sur des baguettes de 1 1/2" X 1 1/2". »

COQ. « Sur la tige de la croix du clocher, poser un coq en tôle ou gros fer blanc, de 24" de grosseur. Le peintre le dorera avant de le poser. »

NETTOYAGE DE LA TÔLE. « Nettoyer au besoin la tôle avec du soda ou autrement pour faire disparaître les taches. »

Chapitre IV : Peinture & vitrage

MATÉRIAUX. « [...] Employer le blanc de plomb pur de Brandram-Handerson; l'huile de lin de R. C. Jameison, dite huile pâle; la térébenthine pure; le shellac orange ou blanc pur; le vernis 'Damar' dans les peintures blanches. Pour les vernissages, employer les

- De la chambre des cloches, la structure en béton armé du plafond laisse supposer que la flèche y est appuyée solidement. (Photographie : Pierre Prévost, 2016)

verniss de Jameison, de Dougall, de Pratt & Lambert ou de Berry Bros. Ne changer aucune marque de matériaux sans le consentement de l'architecte. »

PREMAGE [APPRÊT]. « Il est compris dans le nombre de couches demandé et devra être d'une couleur grise pas trop foncée. N'appliquer aucune peinture sur le bois avant l'inspection de l'architecte. [...] Préparer le pre-mage à l'huile double bouillie, 10 % d'huile crue et 5 % de vernis. »

GARDES EN FER DES PERRONS. « Nettoyer et appliquer trois couches de vert foncé. Croix et coq du clocher : Nettoyer au soda puis appliquer une peinture à base de plomb et dorer à l'or anglais sur miction 'Lefranc'. »

VERRE. « Employer le verre blanc No 3 de 'Pilkington', de première qualité et choisi; du 21 oz pour les portes et les impostes extérieures; du 16 oz pour les croisées extérieures; du verre moulé dit verre 'Morocco' ou autre modèle de même prix dans les impostes intérieures, les portes intérieures et à l'intérieur de toutes les fenêtres, sauf les œils-de-bœuf au-dessus des fausses voûtes. »

Chapitre V : Plomberie

SERVICE D'EAU. « Amener l'eau de l'aqueduc aux appareils par un tuyau de fer galvanisé de 3/4" à partir du service dans le presbytère actuel, en passant par la cave de l'église. [...] Dans la chambre de travail, un évier ordinaire en fonte émaillée [...] avec robinet à eau froide, esse en fonte. »

Chapitre VI : Appareil de chauffage

FOURNAISES. « Fournir et installer dans l'église cinq fournaises 'Enterprise', chacune d'une capacité de 100 000 pds cubes, et dans la sacristie une fournaise de 12 000 pds cubes. Ces fournaises seront en fonte, les sections assemblées avec des joints étanches aux gaz, avec enveloppe double en tôle galvanisée. »

Chapitre VII : Éclairage électrique

ENTRÉE. « Elle sera placée dans la sacristie,

à l'endroit indiqué aux plans, avec un accessoire spécial à l'épreuve de l'eau et le câble conduit le plus directement possible dans un conduit métallique dérobé jusqu'au tableau. Cette entrée devra être suffisante pour ajouter le service d'un moteur d'orgue plus tard. [...] [Le tableau] sera placé dans la sacristie, fait de marbre ou d'ardoise, dans un cabinet en fer, fermé d'une porte vitrée pourvue d'une serrure. »

Appendice « A » au devis No 21415

Cet appendice décrit les changements au devis principal en vue d'obtenir des prix alternatifs dans les soumissions :

1. Le toit à l'épreuve du feu au lieu de bois;
2. Couverture en bardeaux d'asphalte au lieu de tôle;
3. Chauffage à vapeur au lieu d'air chaud.

Il semble que le point 3 a été retenu puisqu'un devis supplémentaire a été émis :

« Fournir et installer sur fondations convenables, dans la chambre de bouilloire, deux bouilloires en acier à vapeur No. 2264 de la marque Pacific, ayant une capacité garantie de pas moins de 2100 pieds carrés de radiation directe en fonte chacune. »



RÉFÉRENCE

LÉVESQUE, Pierre [architecte], « Devis descriptif (n° 21415) des ouvrages à faire et des matériaux à employer pour la construction d'une église à Saint-Cajetan d'Armagh, comté de Bellechasse », 10 juin 1935, 115, rue Saint-Jean, Québec.

ET SI LE CŒUR D'ARMAGH AVAIT ÉTÉ DIFFÉRENT

PIERRE PRÉVOST

En 1934, Charles Dumais (5 mars 1887-26 février 1954) prépare des esquisses pour la nouvelle église de Saint-Cajetan-d'Armagh. Sa proposition n'est pas retenue et c'est le projet de l'architecte Pierre Lévesque qui est choisi, plus audacieux cependant et avec une volumétrie moins affaissée. Certes, Lévesque, qui est le neveu et fils adoptif de feu l'architecte et sculpteur David Ouellet, a la cote sur la rive sud de Québec puisqu'il a à son actif une panoplie d'édifice religieux.

Charles Dumais, architecte

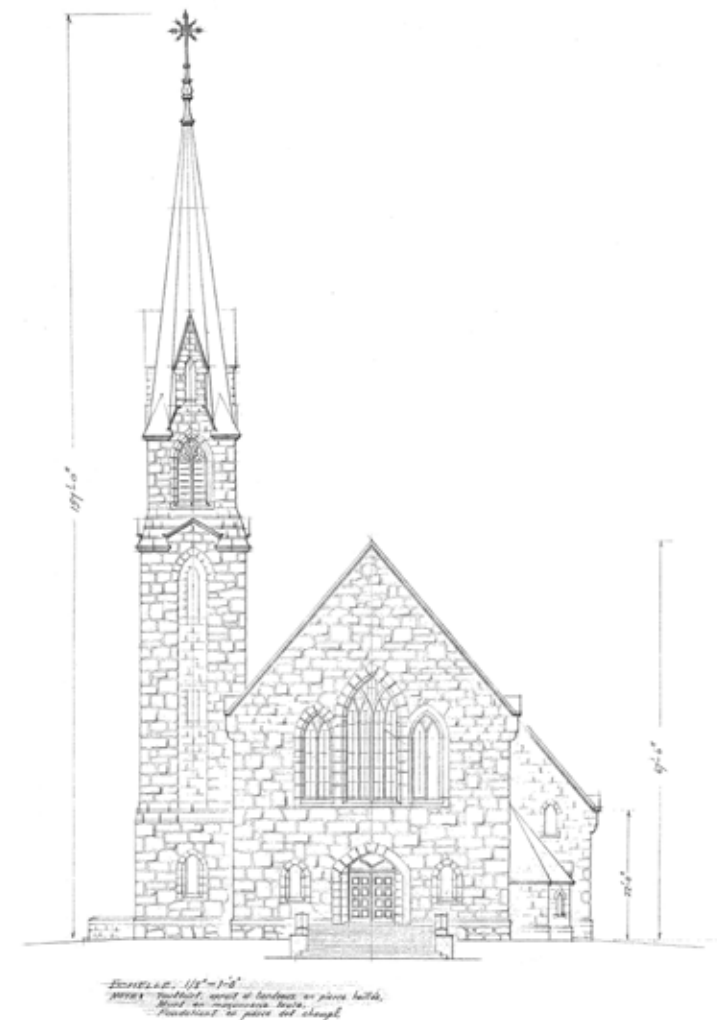
Charles Dumais est natif de Saint-Denis de Kamouraska. Après avoir été formé à Québec, il a ouvert son bureau sous son nom, à Québec, en 1914. Il est davantage connu pour sa production de maisons de Limoilou et de la Haute-Ville que pour les églises, puisque seulement deux portent sa marque. D'abord l'église Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils, conçue conjointement avec l'architecte lévisien Lorenzo Auger, d'allure sobre avec des murs de brique et un clocher latéral, un bâtiment construit en 1926-1927. Ensuite l'église Saint-Alfred-de-Beauce, construite de 1931 à 1935, en pierre brute pour les murs à l'exception des appuis, jambages et voussoirs qui sont en pierre taillée, et dont le clocher est centré en façade. Le seul édifice institutionnel de sa facture est l'Hôtel de Ville de Vanier, dont les plans ont été déposés le 5 août 1927, qui héberge le poste de pompier et le poste de police, conçu en 1927 et situé sur l'avenue Plante. Pour Armagh, Charles

Dumais exploite et élabore les dessins faits pour la petite paroisse de Saint-Alfred, non loin de Beauceville, mais dans une version agrandie et avec quelques variantes.

L'idée proposée pour Armagh

Dumais propose une église rurale imposante, du jamais vu à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde, n'étant dépassée que par l'église de Sainte-Anne-de-La-Pocatière et par la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré pourtant bien lointaine et très fréquentée. La nef mesure 75 pieds de largeur, les transepts exceptés, par environ 130 pieds jusqu'à la balustrade; pour une capacité de 358 bancs de trois places, soit 1074 places assises plus 42 autres bancs au « jubé ». Le chœur, d'environ 30 pieds par 30 pieds, est enserré entre un espace similaire destiné aux élèves, du côté de l'épître ou à droite pour l'assistance, et un autre de même acabit pour les chantes, du côté de l'évangile ou à gauche pour l'assistance. Une sacristie de 30 pieds de large porte la longueur totale du bâtiment à 202 pieds, ce qui est très respectable considérant que les grandes cathédrales d'Europe excèdent quelquefois les 300 pieds.

L'allure générale du bâtiment, tout en sobriété, rappelle les constructions néogothiques britanniques et américaines qui ont été adoptées progressivement dans les villes d'Amérique du Nord. Le bois, préconisé par les paroisses naissantes, a été mis de côté. La pierre rugueuse est omniprésente, percée à quelques endroits



par des ouvertures ogivales. Les fondations sont en pierre de champs alors que les vousoirs, appuis et bandeaux sont en pierre de taille. Le pignon de façade affiche une hauteur de 67 pieds et 6 pouces du niveau du sol, tandis que les murs des bas-côtés ont 22 pieds de haut. Le clocher est situé à gauche de l'entrée de façade et culmine à 157 pieds, croix incluse. La pente de toit, établie à 10 : 12, est un peu moins prononcée que les modèles médiévaux du

• *Façade principale sud proposée par l'architecte Charles Dumais en 1934.*

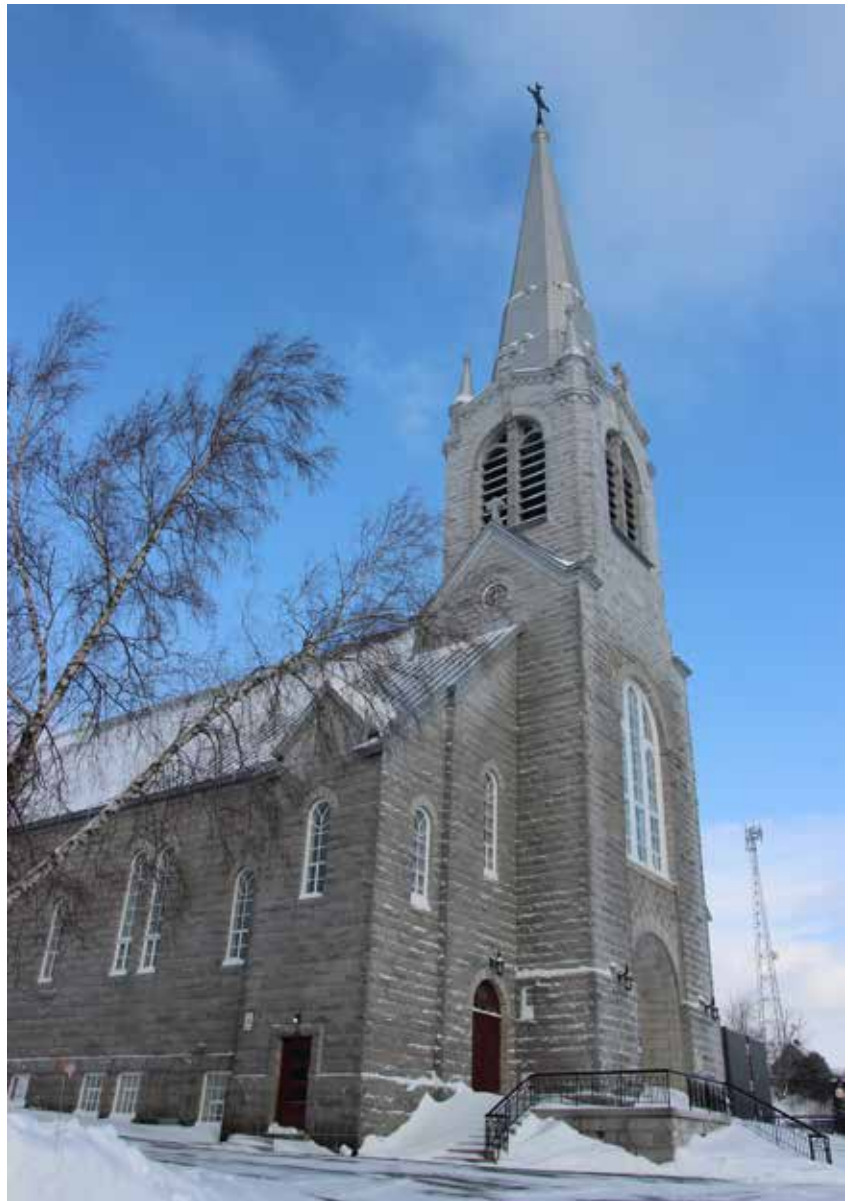
nord de la France mais s'intègre bien au concept; les matériaux contemporains le permettent de toute façon.

La motivation des syndics et du curé de choisir, en ces temps de récession économique, le projet de Pierre Lévesque reste inconnue. Lévesque, tout en étant conservateur en ce qui concerne la typologie, était innovateur pour son époque, ne refusant pas l'acier, le béton armé, ni les matériaux nouveaux, incombustibles pour la plupart. On reconnaît que l'église proposée par Dumais ressemblait aux temples protestants et divergeait de la tendance stylistique des églises du milieu rural canadien-français. Était-ce un choix esthétique ou empreint de favoritisme? Qui peut le savoir?...

Production partielle de Charles Dumais :

- 28 JUIN 1915. Résidence pour Téléphore Martin, rue Marie de l'Incarnation (Saint-Malo).
- 13 MARS 1922. Résidence duplex pour J.-C. Marcoux, rue Saint-Adélarde (Limoilou).
- 6 MAI 1922. Résidences duplex jumelées pour Joseph Drolet, 1^{ère} Avenue (Limoilou).
- 12 JUIN 1922. Résidence duplex pour William Laplante, rue Saint-Sauveur (Saint-Sauveur).
- 10 JUILLET 1922. Maison de chambres pour le major Alex Dupuis, rue Turnbull (Montcalm, à l'intersection de la rue Maisonneuve).
- 11 AOÛT 1922. Résidence pour Joseph-E. Racine, rue De Lanaudière (Limoilou, à l'intersection de la rue François 1^{er}).
- 24 AOÛT 1922. Résidence pour H. Grosleau, 1^{ère} Avenue (Limoilou, à l'intersection de la 18^e Rue).
- 15 SEPTEMBRE 1922. Maison de chambres pour le major Alex Dupuis, rue Turnbull (Montcalm).
- 23 SEPTEMBRE 1922. Résidence pour Thomas Dionne, avenue Lemay.
- 7 OCTOBRE 1922. Maison de chambres pour Albert Cantin, 1^{ère} Avenue (Limoilou).
- 2 MARS 1923. Résidence duplex pour Albert

- Beausoleil, rue Hamilton (Limoilou).
- 12 MAI 1923. Maison de chambres pour Eugène Guimond, rue Saint-Louis (Saint-Louis).
- 23 MAI 1823. Résidence pour J.-Alphonse Côté, rue Saint-Cyrille (Montcalm).
- 21 AOÛT 1923. Résidence pour Maxime Hellam, rue Saint-Adélarde (Limoilou).
- 19 AOÛT 1925. Résidence duplex pour Patrick Allen, avenue Désy (Montcalm, à l'intersection de la rue Des Franciscains)
- 29 JUIN 1925. Résidence pour John Evoy, avenue Des Braves (Montcalm).
- 8 AVRIL 1926. Résidence pour Jacques-A. Désy, rue De Bernières (Saint-Louis, à l'intersection de la rue Galipeault).
- 25 MAI 1926. Résidence pour le ministre François-Xavier Lemieux, rue Des Braves (Montcalm).
- 10 DÉCEMBRE 1926. Chalet pour le Highway Sports Club, avenue Laurier (Saint-Louis).
- 27 AVRIL 1927. Résidence pour le docteur Louis-A. Destrempe, rue Saint-Vallier (Saint-Roch).
- 5 JUILLET 1927. Résidence pour Jules Canac-Marquis, avenue des Braves (Montcalm).
- 10 AOÛT 1927. Résidence pour Eugène Barry, avenue Moncton (Montcalm).
- 18 AOÛT 1927. Résidence pour Louis Philippe Morin, avenue Monckton (Montcalm).
- 7 JUIN 1928. Maisons jumelées pour Joseph Audibert, 1^{ère} Avenue (Limoilou).
- 21 AOÛT 1928. Quatre maisons et deux magasins pour messieurs Bakus, Hangletrés, March, Alias et Barabutt, 3^e Avenue (Limoilou).
- 6 NOVEMBRE 1928. Résidence pour Wilfrid Cantin, chemin de La Canardière (Limoilou).
- 8 AVRIL 1930. Résidence pour le docteur Albert Jinchereau, avenue Moncton (Montcalm).
- 6 JUIN 1830. Résidence pour Georges Couillard, 10 rue Grande-Allée (Montcalm, à l'intersection de l'avenue De Salaberry).
- 25 JUIN 1930. Maisons jumelées pour

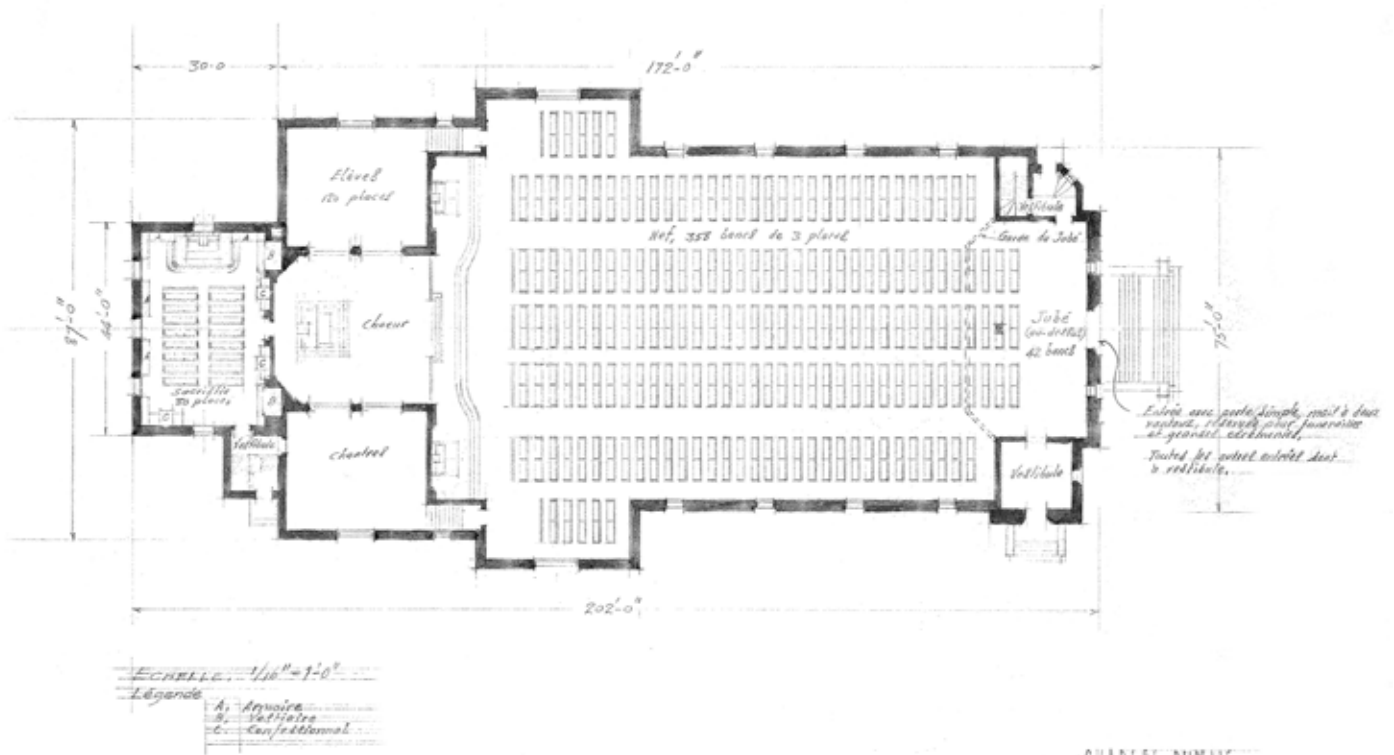


Augustin Barras, 1^{ère} Avenue (Limoilou).

- 25 NOVEMBRE 1931. Pavillon d'un club près du pont de Québec (Sainte-Foy).
- NOVEMBRE 1950. Bureaux et entrepôt pour R. Dumais Ltd, Saint-Sacrement.



- *Église d'Armagh. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)*



- Plans proposés par l'architecte Charles Dumais en 1934.
- Élévation ouest proposé selon le premier devis de 1934.



CHRONIQUE

EXCURSION DANS LA JACQUES-CARTIER

Le 1^{er} septembre 2018. Le temps humide de la matinée n'empêche pas les irréductibles excursionnistes d'être au rendez-vous. L'autocar Prévost/Excellence peut quitter Saint-Henri en direction de la première colonie française en Amérique, point de départ de notre randonnée commentée.

Le parc Cartier-Roberval, sur la falaise de Cap-Rouge, marque l'endroit choisi par l'explorateur Jacques Cartier pour y établir, en 1541, son « fort d'en haut ». À quelques pas, un ancien tronçon du National Transcontinental est loin d'avoir cédé ses droits aux cyclistes et randonneurs. Depuis plus d'un siècle, les trains peuvent franchir sans peine une vaste dépression par le « trachel » de Cap-Rouge. L'emprise ferroviaire n'a cependant pas laissé de chance à la villa des Atkinson, élégante résidence qui rappelle Henry Atkinson. Ce magnat de l'industrie forestière a fait l'acquisition, en 1856, des moulins situés à l'embouchure de la rivière Etchemin où était acheminée une partie du bois de Dorchester et de Bellechasse.

Voisine du « fort d'en bas » de Cartier, l'église de Cap-Rouge en est une conçue par Joseph-Ferdinand Peachy au même titre que celles de Saint-Michel et Saint-Gervais. L'abbé Léon

par
**Pierre
PRÉVOST**



- *Église de Neuville convertie partiellement en bibliothèque. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)*

Provancher, ancien vicaire de Saint-Gervais, a pratiqué son sacerdoce dans cette paroisse et y a terminé ses jours. À l'autre extrémité de l'emblématique pont d'acier, le gouvernement a établi, en 1911, une ferme expérimentale afin de sauver les chevaux et des bovins de race « canadienne-française », initiative due en grande partie à Joseph-Alphonse Couture, natif de Sainte-Claire. Les Sœurs du Bon-Pasteur ont adopté l'endroit depuis belle lurette. Plus loin, des bâtiments modernes ont poussé comme des champignons au début des années 1960, chantier supervisé par Jean-Marie Roy, originaire de Saint-Léon-de-Standon. Une vingtaine de communautés religieuses ont décidé de se joindre au campus Notre-Dame-de-Foy, notamment les Marianistes, indissociables de la municipalité de Saint-Anselme.

Notre autocar s'engage ensuite sur le Chemin du Roy, priorisant les paysages champêtres et se faisant lécher par moments par le bocage affaissé. La seigneurie Desmaures laisse bientôt place à la seigneurie « Dombourg » attribuée à Jean Bourdon, arpenteur qui a façonné nos campagnes en une mosaïque de minces rectangles. Bénéficiant d'empilements de roche calcaire à effleurement de sol, le lieu-dit « Pointe-aux-Trembles » a attiré des habitants, maçons pour plusieurs, comme en témoigne le riche patrimoine bâti ancien. Le cœur villageois de Neuville accueille quelques constructions du régime français, notamment un presbytère, un couvent et l'église Saint-François-de-Sales, des édifices qui ont été modifiés et agrandis au fil des siècles. Nous y prenons notre pause-café à l'église en contemplant une collection de toiles réalisées par Antoine Plamondon, un orgue Napoléon Déry semblable à celui de Saint-Michel, sans oublier l'incontournable baldaquin sculpté vers 1695 pour la chapelle du palais épiscopal de Québec. Cette église exceptionnelle héberge depuis peu la bibliothèque municipale, un projet exemplaire de reconversion d'une qui récolte déjà des prix d'excellence.

À l'extrémité ouest de la municipalité de Neuville, un monument érigé en 1909 rappelle Nérée Gingras, un ancien curé de Saint-Gervais qui a légué son prénom à une paroisse de Bellechasse. Plus loin, à l'endroit appelé « Les Écureuils » puisqu'il y avait autrefois beaucoup de noyers, l'église Saint-Jean-Baptiste, désacralisée depuis 2014 remplace une autre église semblable à celle de Beaumont. À l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, une usine de papier a été construite il y a plus de cent ans, la Donnacona Paper Limited, entreprise qui a fait naître la ville de Donnacona en 1915. Nous suivons le parcours effectué par Charles de Gaulle qui s'est arrêté au cœur de Donnacona pour prononcer quelques mots, quelques heures avant son « *Vive le Québec libre!* » La ville a survécu au moulin à papier qui a cessé ses activités en janvier 2008 et dont il ne reste presque plus rien.

De l'autre côté de la rivière Jacques-Cartier, les troupes françaises ont jadis fortifié la falaise sous le commandement du chevalier Gaston de Lévis, au lendemain de la défaite des Plaines d'Abraham. Abandonné, le fort Jacques-Cartier a été partiellement démantelé par la population locale, des matériaux en avaient été empruntés à l'église de Cap-Santé. Quant à celle-ci, c'est une imposante construction à deux clochers, que nous avons inscrite à l'ordre du jour, avec ses vitraux chatoyants, ses sculptures, son mobilier et son orgue Déry. L'excursion se poursuit par le chemin du Bois-de-l'Ail vers Pont-Rouge et le Site Déry avec son pont belvédère où un petit breuvage est servi. Les saumons y étaient nombreux autrefois, se faufilant à travers la roche sculptée par le cours impétueux de la Jacques-Cartier.

Vers le cœur de Pont-Rouge, le solide moulin Marcoux côtoie cette éternelle rivière où il y avait justement un autre pont peint en rouge. En 1869, l'église et le presbytère sont inachevés lorsque s'installe le premier curé, Auguste-Honoré Gosselin (1843-1918). Il y est demeuré seize années et s'est retiré dans son village natal, Saint-Charles, pour se consacrer à l'histoire. De Saint-Damien, les Métivier sont venus construire un nouveau presbytère en 1917. Le Rang du Brûlé nous mène ensuite vers l'ancienne mission St. Patrick, devenue par la suite Sainte-Catherine en l'honneur, à la fois, de la mère et de l'épouse du seigneur Duchesnay. L'ancêtre de l'ancien Premier ministre Brian Mulroney était du nombre de ces pionniers irlandais. L'avant-midi s'achève et le Bistro-bar Le Quatre-Temps nous convie à un copieux repas au cœur de la Station forestière Duchesnay, école de foresterie dont l'histoire remonte à 1935.

Une fois repus, nous poursuivons notre périple par le village de Sainte-Catherine dominé par une église aux formes inusitées. Dans le vieux cimetière reposent les membres de la famille Juchereau-Duchesnay, incluant l'architecte Eugène-Étienne Taché, père de la devise « Je me souviens », ainsi que les écrivains Hector de Saint-Denys Garneau et sa cousine Anne Hébert. Oscar Prévost est aussi du nombre, lui qui a mis sur pied la cartoucherie de Québec au début des années 1880, située d'abord sur les Plaines d'Abraham puis transférée à l'arsenal de Valcartier à partir de 1939.

L'autocar continue sa route vers Shannon, détachement de Sainte-Catherine. Au début des années 1870, un chemin à lisses de bois traversait le territoire, bientôt imité par un autre entre Lévis et Saint-Anselme. Le pont de type « McCallum » n'a pas résisté aux crues et a été remplacé par une structure métallique en 1879 composée de tubes « Phoenix ». Il s'agit du plus vieux pont de ce type au Canada et aujourd'hui le seul. À côté de ce pont fraîchement restauré, un autre a pris le relais de l'ancien

- *Église de Cap-Santé, un immeuble patrimonial classé. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)*

depuis juillet 2017, au-dessus de l'ancienne centrale hydroélectrique Saint-Gabriel.

En 1913, l'armée établissait des champs de tir aux limites des municipalités de Sainte-Catherine et de Saint-Gabriel. Le camp Valcartier n'a cessé de s'agrandir, jumelé à l'arsenal suite à la crise économique de 1929 avec ses travailleurs payés 20 cents par jour. Le parcours continue en remontant vers Saint-Gabriel de Valcartier et ses églises de différentes confessions. L'éditeur John Neilson (1776-1848) a contribué grandement à la colonisation de la vallée de la rivière Jacques-Cartier en attirant des colons britanniques habitués d'élever des moutons et des dindons. Nous empruntons le pont Clarke (1891), l'un des derniers survivants que l'ingénieur belge Gérard Macquet a dessinés. En aval de cette structure parabolique qui a fait peau neuve en 2001, le manoir Neilson est laissé à l'abandon.

L'école Mont-Saint-Sacrement est la prochaine étape, legs d'une station de ski organisée dans les années 1940 et qui est devenue déficitaire. En 1954, les créanciers de la corporation le vendaient aux Religieux du Très Saint-Sacrement pour y fonder un séminaire. Notre groupe visite l'institution située dans un cadre enchanteur. L'odyssée se poursuit en remontant la rivière jusqu'à l'église de Tewkesbury où doit se prendre la collation de l'après-midi. Entre monts et vallée, le panorama est remarquable avec, au premier plan, des panneaux d'interprétation associés aux attraits et à l'histoire des « Cantons Unis » fusionnés en 1796.

Le voyage se poursuit avec une intrusion dans Stoneham où se côtoient aussi divers lieux de culte et de sites occupés jadis par l'industrie du bois. Le scénario se répète pour Lac-Delage et Lac-Saint-Charles, avant que nous fassions un détour à Château-d'Eau et à travers les étroites rues du Village-Huron. Le dernier arrêt s'effectue aux chutes Kabir-Kouba pour une petite randonnée sur le littoral de la rivière Saint-Charles, cours d'eau choisi par Jacques Cartier pour son hivernage de 1535. L'organisateur en profite pour effectuer la correction des questionnaires. Martin Dubois, fondateur de la firme de consultants en patrimoine Patri-Arch, se démarque avec une légère avance sur un peloton serré constitué des équipes Françoise/Bernard, Ginette/René, Carole/Michel, puis Lyne/Gilles. Ces joueurs combatifs voudront se disputer à nouveau le podium de la prochaine édition prévue pour octobre 2019.

- *Les excursionnistes admirant la vallée de la rivière Jacques-Cartier depuis le belvédère situé près de la chapelle de Saint-Jacques-de-Tewkesbury. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)*



CHRONIQUE

L'APMAQ EN OUTAOUAIS

Les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) ont organisé, par une belle fin de semaine ensoleillée, les 13 et 14 octobre 2018, une riche visite, multiple, à Montebello. Dans un premier temps, nous voici au « Manoir » que Louis-Joseph Papineau avait fait construire sur les bords de l'Outaouais dans sa seigneurie de la Petite-Nation entre 1848-1850. Le manoir lui-même et une part du domaine l'avoisinant sont maintenant reconnus comme « domaine patrimonial », et remis en valeur sous la gouverne de Parcs Canada.

Il nous a été souligné que la construction du manoir s'est heurtée à plusieurs difficultés du fait que le site choisi était un promontoire, le cap Bonsecours, surplombant les bords de l'Outaouais : il fallait faire venir tous les matériaux et l'équipement par bateau de Montréal et hisser le tout sur le site. Louis-Joseph Papineau, outre qu'il était un homme de loi et un politicien hors pair, était aussi un esprit très moderne et curieux qui aimait expérimenter diverses technologies nouvelles à son époque. Il en était ainsi en matière de biologie comme en témoignent diverses plantes dans ses serres intégrées au manoir, dans ses jardins, et plus généralement dans l'ensemble du domaine.

L'après-midi nous a valu un *Four o'clock tea* présidé par le personnage de Madame Papineau (du moins son alias 2018), qui nous reçut dans ses atours de l'époque et nous initia à l'art du thé et de la conversation selon les us et coutumes du XIX^e siècle. Les participants étaient tout prêts à cette noble plongée culturelle d'antan grâce à l'entretien de l'ethnohistorien Yvan Fortier qui nous a offert *La genèse de Montebello*, manoir et domaine, conférence très appréciée et riche d'informations.

Après le dîner, on a remis le prix Lionel-Robert Séguin à M. Clément Locat.

Le lendemain, deuxième grande visite guidée : celle du Château Montebello construit en 1930 et qui est la plus grande construction en bois rond au monde. L'édifice principal offre un arrangement singulier : un atrium haut de trois étages ayant en son centre une cheminée hexagonale de pierre d'où partent les 6 différentes ailes du château.



par
**Ginette
 BÉLANGER**
 anthropologue

Le terrain sur lequel a été bâti l'hôtel constituait autrefois un secteur de la seigneurie des Papineau, vendu au XX^e siècle par les héritiers de la famille à un groupe d'Américains qui y ont implanté leur « Seignory Club », un club privé pour gens fortunés, célèbres et amateurs de golf, de ski, etc. Le domaine du « Seignory Club » a plus tard été acquis par le Canadien Pacifique qui l'a rebaptisé Château Montebello. Il est à l'heure actuelle la propriété du groupe hôtelier Fairmount, et reste un lieu de villégiature ouvert au public et assez particulier du fait de son cachet à la fois relevé et rustique, contemporain et patrimonial.

À l'époque du « Seignory Club », les associés avaient, dans la montagne, fait construire des chalets qui sont maintenant des propriétés de particuliers. C'est dans ce contexte que nous avons bénéficié de la visite guidée du Farview Lodge, « chalet » sur le mont Wescott, par les propriétaires et occupants actuels en personne. Ils l'ont restauré pour en faire une belle demeure illustrant l'heureuse combinaison du confort d'aujourd'hui et du respect des constituantes relevant du patrimoine.

- *La grande cheminée centrale trône au cœur de l'hôtel Montebello. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2014)*

On trouvera des détails de cette visite multiple dans le numéro du 10 novembre 2018 de la revue *La Lucarne* destinée aux membres de l'APMAQ.



CHRONIQUE

ATELIER À SAINT-CAMILLE

L'avenir du patrimoine bâti à caractère religieux demeure un enjeu brûlant d'actualité et les défis entourant la préservation de ce patrimoine sont énormes. Refusant de se résoudre à la perte de leur église, plusieurs communautés locales se mobilisent et optent pour une réutilisation du bâtiment. Il devient alors nécessaire d'en définir un nouvel usage et d'élaborer un projet pour procéder à sa transformation. Que ce soit pour des enjeux de mobilisation locale, de développement de nouveaux usages ou de financement et de viabilité des projets, ce sont bien souvent des comités de citoyens avec des ressources limitées qui les pilotent et les surprises peuvent être nombreuses.

Afin d'outiller ces groupes dans leurs démarches et de créer un lieu d'échanges, la MRC de Bellechasse, la coopérative Destination Saint-Camille, Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), Samir Admo, urbaniste, et le Conseil du patrimoine religieux du Québec se sont associés dans l'organisation d'un événement de formation et de réseautage sur le réinvestissement et la transformation d'églises. Des élus municipaux, des membres de fabriques, des agents de développement local et des citoyens provenant de plusieurs régions du Québec ont répondu à l'appel et se sont rassemblés à Saint-Camille en Estrie pour participer à deux journées d'activités qui se sont déroulées à l'automne dernier. Une délégation de 18 Bellechassois a pris part à cet événement totalisant une soixantaine de participants et une vingtaine de professionnels invités.

Le 19 septembre 2018 a été l'occasion d'échanger sur les nombreux défis rencontrés par les fabriques, les municipalités, les comités de citoyens, les promoteurs privés et les MRC lors de la réalisation de projets de transformation de lieux de culte. Cette première rencontre a permis d'identifier les besoins et les questionnements des différents groupes présents.

Nous avons pu constater qu'il y a un réel besoin d'accompagnement et d'échange. Il est entendu que l'élaboration d'un projet de transformation d'église s'avère une tâche complexe et ardue. Il s'agit bien souvent d'un processus et d'une démarche qui prend beaucoup de temps à aboutir. Il faut donc oser, s'armer



par
**Marie-Ève
LAVOIE**
chargée de projet

1. « Une communauté de pratique est un groupe de personnes partageant une pratique ou un intérêt commun et qui échangent des connaissances et expertises pour apprendre les uns des autres, collaborent et créent des solutions innovantes. » (Passerelles)

de patience et faire preuve d'une grande ténacité. Heureusement, il existe de nombreuses ressources professionnelles pouvant apporter une aide considérable aux groupes promoteurs, et ce, dans différents domaines.

Lors de la deuxième rencontre, le 15 novembre 2018, une diversité de professionnels (architectes, ingénieurs, agents de mobilisation locale, avocats, chercheurs, etc.) ayant une expertise en lien avec les besoins évoqués lors de la première journée se sont joints à la rencontre. Ceux-ci ont été appelés à réfléchir activement avec les groupes promoteurs pour améliorer les projets présentés et identifier les idées porteuses ou les écueils à éviter. Divers ateliers ont permis aux participants de questionner directement les professionnels et de réfléchir avec eux à l'élaboration et à l'amélioration de leur projet respectif.

Au terme de ces deux journées, les participants ont pu retenir des pistes d'action et des idées concrètes à mettre en application pour faire avancer leurs démarches. Afin de poursuivre les échanges et de conserver les liens tissés lors de ces événements, une communauté de pratique virtuelle¹ sur la transformation des églises a été mise sur pied. Tous les participants et professionnels présents ont été invités à poursuivre leurs discussions via la plateforme *Web Passerelles*. Cette plateforme, développée par l'organisme de liaison et de transfert, Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), fonctionne à la manière d'un réseau social. Elle sert de lieu d'échanges pour les membres de la communauté de pratique et de support pour la diffusion d'informations sur le sujet. Cet outil facilitera la mise en com-



- Atelier de réseautage tenu le 19 septembre 2018 à Saint-Camille. (Photographie : Marie-Ève Lavoie, 2018)

mun des connaissances et des réflexions, en plus d'informer le groupe de l'avancement des projets de chacun.

Pour ceux et celles désirant se joindre au groupe, vous êtes invités à vous rendre sur le site Internet <https://passerelles.quebec/> et à créer votre compte en ligne. Vous pourrez ensuite vous inscrire à la communauté de pratique « Transformation des églises », et ainsi avoir accès au contenu se trouvant en ligne. Vous y trouverez, entre autres, le rapport produit suite à la tenue de ces deux journées de colloque.

Ce rapport contient :

- Les principales questions soulevées par les groupes porteurs de projets de transformation d'églises ;
- Les grandes étapes d'un projet de transformation d'église ;
- Des pistes d'action à suivre en matière de réinvestissement et de transformation d'églises.

Pour toute autre information ou pour bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'une démarche de réflexion sur l'avenir d'un bâtiment religieux, veuillez contacter :

Marie-Ève Lavoie,
Chargée de projet en patrimoine religieux²
MRC de Bellechasse
418-883-3347, poste 705
melavoie@mrcbellechasse.qc.ca



2. La chargée de projet en patrimoine religieux a pour mission d'accompagner et d'outiller les communautés locales en réflexion sur l'avenir de leur église. La MRC de Bellechasse poursuit l'objectif d'élaborer un plan d'intervention régionale en matière de préservation et de réutilisation des lieux de culte.

- *Atelier de réseautage tenu le 15 novembre 2018 en l'église de Saint-Camille. (Photographie : Marie-Ève Lavoie, 2018)*





... 13. - 23
... 18. - 20. - 20.
... 16. - 10. 10,
... table a Guelles



Vous n'avez pu
la diligence que vous
leur estime et vous ferez.